ISSN 3088-8824

Les Enjeux Eco

Quotidien national de l'économie

Lundi 16 novembre 2026 - Prix : 20 DA - http:www.lesenjeuxeco.dz ■ N°1027 ■

CROISSANCE ÉCONOMIQUE EN AFRIQUE

La BAD revoit à la hausse ses prévisions pour 2026

P 16

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION, PROTECTION DE L'ÉCONOMIE ET POUVOIR D'ACHAT

Les messages forts du Président Tebboune

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé des messages clairs concernant la détermination de l'État à lutter contre la corruption, la protection de l'économie nationale, qui est en pleine phase de diversification, et la préservation du pouvoir d'achat des Algériens. S'exprimant à l'occasion de l'ouverture de l'année judiciaire 2026-2027, le chef de l'État a appelé, en effet, au renforcement du rôle de la justice et à la nécessité d'adapter l'appareil judiciaire aux nouvelles réalités économiques et sociales du pays, tout en garantissant l'indépendance et la protection des magistrats. P 3



DZAIR DIGITAL SERVICES

Près de deux millions d'Algériens inscrits

Lancé le 5 juillet dernier, le portail national des services numériques Dzair Digital Services enregistre déjà près de deux millions de comptes ouverts en l'espace de quatre mois. Avec 71 services accessibles, plus de 11 millions de visiteurs et plus de 900 000 documents numériques extraits, la plateforme confirme l'intérêt croissant des citoyens pour la dématérialisation des démarches administratives. Cette dynamique s'inscrit dans la stratégie nationale de transformation numérique et dans l'ambition de moderniser l'administration publique.

P 2

MARCHÉ PÉTROLIER

L'Algérie maintient le cap sur un million de barils/jour

La production pétrolière de l'Algérie s'est maintenue pratiquement stable en octobre dernier, autour du seuil d'un million de barils par jour, enregistrant un léger recul de seulement 1 000 barils par jour par rapport au mois précédent. Cette évolution confirme la stabilité des volumes de production nationaux, dans un contexte marqué par l'ajustement progressif des quotas au sein de l'alliance OPEP+ et la fin des réductions volontaires de production.

P 5

HYDROCARBURES

706 000 tonnes de GNL expédiées par l'Algérie vers l'Europe

L'Algérie a enregistré une performance notable sur le marché européen du gaz naturel liquéfié (GNL). Pour la première fois, elle s'est hissée à la deuxième place des fournisseurs de l'Union européenne en octobre 2026.

P 5

27e ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL DE L'ARTISANAT

Près de 600 exposants attendus début décembre à Alger P 2

SUSPENSION DU TIERS PAYANT PAR LA CNAS

Saidal engage des démarches pour rétablir le dispositif P 2

APRÈS PLUSIEURS SEMAINES DE DÉBATS

Le PLF 2027 soumis aujourd'hui au vote des députés P 3

27e ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL DE L'ARTISANAT

Près de 600 exposants attendus début décembre à Alger

La 27e édition du Salon international de l'artisanat se tiendra du 3 au 7 décembre 2026 au Palais des Expositions des Pins Maritimes, à Alger, sous le slogan : « L'artisanat algérien… une identité authentique, un savoir-faire et une créativité».
Dans le cadre des préparatifs de cet événement, la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, a présidé, la semaine dernière, une réunion de coordination consacrée à l'examen de l'état d'avancement des dispositions organisationnelles, logistiques et médiatiques nécessaires à la réussite de cette manifestation.
Selon les données présentées, cette édition devrait réunir près de 600 participants, dont 300 artisans représentant différentes filières de l'artisanat traditionnel et d'art des différentes wilayas du pays, ainsi que 70 artisans étrangers. Plus de 25 pays frères et amis sont également attendus, avec une participation particulière de la République du Niger, désignée invitée d'honneur.
Une superficie de 5 000 m² sera consacrée aux espaces d'exposition, aux ateliers vivants de création artisanale et aux rencontres d'affaires bilatérales (B2B), destinées à favoriser les échanges et les opportunités de partenariat entre les opérateurs économiques.
Lors de cette réunion, la ministre a insisté sur la nécessité de mobiliser l'ensemble des intervenants afin de garantir les meilleures conditions d'organisation et d'accueil. Elle a également mis l'accent sur l'accompagnement des artisans nationaux et des délégations étrangères, notamment à travers la mise à disposition des facilités logistiques et techniques nécessaires. Le Salon constitue une occasion de consolider la contribution de l'artisanat au développement du tourisme intérieur et à la dynamisation de l'économie locale, en offrant aux artisans une plateforme pour promouvoir et commercialiser leurs créations et valoriser leur savoir-faire.

Z R.

DZAIR DIGITAL SERVICES

Près de deux millions d'Algériens inscrits

Lancé le 5 juillet dernier, le portail national des services numériques Dzair Digital Services enregistre déjà près de deux millions de comptes ouverts en l'espace de quatre mois. Avec 71 services accessibles, plus de 11 millions de visiteurs et plus de 900 000 documents numériques extraits, la plateforme confirme l'intérêt croissant des citoyens pour la dématérialisation des démarches administratives. Cette dynamique s'inscrit dans la stratégie nationale de transformation numérique et dans l'ambition de moderniser l'administration publique.

Par Selma R.

Ces premiers indicateurs témoignent d'une adoption rapide de ce dispositif, conçu pour offrir aux citoyens un accès centralisé et sécurisé aux prestations publiques grâce à une seule authentification. Invité de la « Chaîne III » de la Radio nationale, le Dr Hacène Derrar, expert auprès du Haut-Commissariat à la numérisation, a souligné l'importance de ces résultats : « Pratiquement deux millions d'Algériens et d'Algériennes ont un compte au niveau de ce portail ». Il a précisé que la plateforme avait également enregistré 11 millions de visiteurs et permis l'extraction de plus de 900 000 documents numériques.
Pour l'expert, ces chiffres traduisent l'intérêt des citoyens pour les services dématérialisés, qui facilitent l'accès aux prestations publiques et réduisent les déplacements ainsi que les coûts associés aux démarches administratives. L'enrichissement du portail constitue désormais un autre chantier prioritaire. Si 71 services sont actuellement disponibles, plusieurs secteurs poursuivent l'intégration de leurs prestations.
« Il y a vraiment une dynamique et un intérêt de la part de tous les secteurs pour que rapidement, on essaie d'avoir le maximum de services qui seront publiés sur le portail », a expliqué le Dr Derrar. Trois nouveaux services ont d'ailleurs été intégrés récemment, ce qui porte leur nombre de 68 à 71.
Parallèlement à l'élargissement de l'offre, la généralisation de l'acceptation des documents numériques par les administrations demeure un défi important. Face aux cas de refus signalés par certains citoyens, l'expert a rappelé que les documents extraits du portail sont désormais reconnus et doivent être acceptés par les différentes administrations, conformément aux instructions du Premier ministre.
Un dispositif de vérification de leur authenticité a d'ailleurs été mis à la disposition des administrations afin de leur permettre de confirmer leur origine. De leur côté, les citoyens confrontés à un refus peuvent introduire une réclamation directement depuis leur compte sur la plateforme, en renseignant l'administration concernée et en téléchargeant le document rejeté. Ils peuvent ensuite suivre le traitement de leur demande.
Pour accompagner cette transition, le Haut-Commissariat à la numérisation a engagé des actions de formation et de sensibilisation auprès des agents administratifs.
Une première formation, organisée le 2 novembre, a ainsi concerné 42 cadres formateurs issus de différents secteurs.
Le Dr Derrar reconnaît toutefois l'existence de résistances face à ces nouvelles pratiques : « Tout changement technologique est accompagné de résistance au changement ». Il estime que la sensibilisation, la communication, l'accompagnement et la formation constituent les principaux leviers pour faciliter l'appropriation de ces outils.
Par ailleurs, Dzair Digital Services s'appuie sur une infrastructure destinée à garantir la sécurité et l'hébergement national des données. Celle-ci comprend deux centres de données opérationnels, situés à Alger et à Blida et fonctionnant en mode actif-actif, ainsi qu'un réseau sécurisé permettant l'interconnexion des institutions publiques. Selon l'expert, la stratégie nationale prévoit la réalisation de cinq centres de données afin de renforcer les capacités d'hébergement et la souveraineté numérique du pays. « Les données doivent être hébergées en Algérie. C'est ce qui va nous permettre d'assurer une forme de souveraineté nationale », a-t-il affirmé.
Cette transformation doit enfin contribuer à réduire les coûts et les délais administratifs, tout en soutenant le développement de l'économie numérique, dont la contribution au PIB est actuellement estimée entre 3,5 et 4 %, selon le Dr Derrar. L'objectif affiché reste donc de poursuivre l'élargissement des services, d'améliorer leur accessibilité et de renforcer la confiance des citoyens dans les outils numériques, dans la perspective d'une administration moins bureaucratique et davantage tournée vers la transparence.

SUSPENSION DU TIERS PAYANT PAR LA CNAS

Saidal engage des démarches pour rétablir le dispositif

La suspension du système du tiers payant au niveau des pharmacies Saidal par la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) ouvre un nouveau débat sur le cadre juridique régissant l'activité de ces officines, héritées de l'ancienne entreprise Endimed. Face à cette décision, le groupe Saidal défend la conformité juridique et administrative de son réseau de pharmacies et annonce poursuivre les démarches auprès des organismes concernés en vue de rétablir le dispositif de prise en charge des assurés sociaux.
Dans un communiqué rendu public, le groupe apporte plusieurs précisions concernant le statut de ses pharmacies, affirmant que leur activité de distribution de médicaments au détail repose sur des fondements juridiques, administratifs et institutionnels établis. À ce titre, il rappelle que ces établissements disposent d'une autorisation d'exercice délivrée par le ministère de la Santé le 27 décembre 1997, conformément à la réglementation en vigueur à cette époque.
Pour le groupe, cette autorisation demeure valide, dans la mesure où la loi relative à la santé de 2018 ne prévoit explicitement ni son annulation ni sa caducité, pas plus qu'elle n'impose son renouvellement. Saidal considère ainsi que ce document constitue toujours le fondement juridique et administratif de l'exercice de cette activité.
Le groupe invoque également le cadre institutionnel régissant la gestion des participations de l'État dans le secteur public. Il fait notamment référence à la résolution n° 05/197/11/01/2025 du Conseil des participations de l'État (CPE), qui lui a confié la gestion de l'ancienne entreprise Endimed, avec l'ensemble de ses actifs matériels et immatériels, y compris l'autorisation d'exercice. Cette décision constitue, selon Saidal, une référence institutionnelle essentielle pour garantir la continuité de l'activité des pharmacies au sein du groupe.
Cette position intervient dans un contexte de divergences sur la conformité réglementaire de ces officines. La suspension décidée par la CNAS concerne le dispositif du tiers payant associé à la carte Chifa, dont bénéficiaient les patients fréquentant les pharmacies concernées.
Selon les explications avancées par le Syndicat national des pharmaciens d'officines (Snapo), la problématique résiderait notamment dans le retard accumulé par les gestionnaires de ces établissements pour se conformer aux exigences introduites par la loi relative à la santé de 2018. Le porte-parole du syndicat, Karim Merghemi, avait notamment évoqué un encadrement juridique devenu obsolète, estimant que la réglementation actuelle exige davantage de garanties en matière de sécurité et de gestion des officines, notamment à travers la nécessité de confier leur possession et leur gestion aux seuls pharmaciens. Le nombre de pharmacies concernées par cette mesure serait d'environ 300 établissements réellement en activité à l'échelle nationale. Sur les quelque 850 officines ayant été placées sous la responsabilité du groupe Saidal après leur transfert depuis Endimed, une partie importante serait restée inactive en raison des difficultés financières rencontrées par l'ancienne entreprise.

Synthèse R E.

Quotidien economique
Les Enjeux Eco
Edité par la SARL Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub Abdelaziz

Directeur de publication
Radji Zahir

Siège social
Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005 001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre: les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION, PROTECTION DE L'ÉCONOMIE ET POUVOIR D'ACHAT

Les messages forts du Président Tebboune

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé des messages clairs concernant la détermination de l'État à lutter contre la corruption, la protection de l'économie nationale, qui est en pleine phase de diversification, et la préservation du pouvoir d'achat des Algériens. S'exprimant à l'occasion de l'ouverture de l'année judiciaire 2026-2027, le chef de l'État a appelé, en effet, au renforcement du rôle de la justice et à la nécessité d'adapter l'appareil judiciaire aux nouvelles réalités économiques et sociales du pays, tout en garantissant l'indépendance et la protection des magistrats.

Par Zahir R.

Dans son allocution, le président Tebboune a salué, d'abord, les efforts des femmes et des hommes de la magistrature dans l'application de la loi, soulignant leur engagement au service de la justice et de l'éthique professionnelle. Il a également exprimé sa satisfaction quant aux résultats obtenus dans la lutte contre la corruption et aux avancées réalisées conjointement dans le cadre des réformes engagées. « Il n'y a plus de place en Algérie pour les pratiques qui avaient cours à l'époque de la issaba, notamment le mépris de la loi et le recours à de prétendues influences », a-t-il affirmé.

Le chef de l'État a, dans ce contexte, estimé que l'Algérie traverse une étape qui exige une adaptation permanente de son système judiciaire, notamment face à la propagation de l'enrichissement « illicite », des pratiques spéculatives et des comportements contraires à l'éthique, susceptibles de menacer la cohésion sociale. Il a, par ailleurs, réaffirmé l'engagement de l'État à assurer la protection et l'immunité des magistrats à travers leur statut particulier.

Abordant la relation entre la justice et l'activité économique, Abdelmadjid Tebboune a mis en avant l'importance des tribunaux de commerce spécialisés, dont la création constitue, selon lui, un acquis majeur pour l'économie nationale. Ces juridictions sont appelées à contribuer au règlement des litiges commerciaux dans des délais raisonnables et à renforcer la sécurité juridique des opérateurs économiques. Le président de la République a également insisté sur la nécessité de consolider les prérogatives de ces juridictions afin de leur permettre de jouer pleinement leur rôle dans l'accompagnement des mutations économiques.

Il a souligné que l'orientation de l'économie nationale repose sur une plus grande liberté d'initiative, tout en préservant le caractère social de l'État. « Notre économie s'oriente vers une liberté totale, tout en tenant compte du caractère social de l'État », a-t-il rappelé, estimant que l'ouverture économique doit impérativement s'accompagner de mécanismes de contrôle rigoureux. Il a ainsi relevé que chaque étape d'ouverture de l'économie peut donner lieu à l'apparition de groupes cherchant à tirer profit des transformations en cours et à se substituer aux institutions de l'État.

Dans cette perspective, le chef de l'État a appelé à trouver un équilibre entre la libéralisation de l'activité économique et le renforcement du contrôle, afin de prévenir les pratiques illégales et de protéger les acteurs économiques respectueux de la réglementation. Il a également souligné que la majorité des citoyens honnêtes ne devait plus subir les conséquences des agissements d'une minorité corrompue, appelant la justice à jouer pleinement son rôle pour mettre fin à ces pratiques.

Sur le volet social, Abdelmadjid Tebboune a réaffirmé l'attachement de l'État à la protection des catégories vulnérables et de la classe moyenne, considérant cet engagement comme un devoir envers les martyrs. Il a dénoncé les pratiques visant à porter atteinte aux conditions de vie des citoyens, notamment à travers la création artificielle de pénuries et les comportements spéculatifs.

La lutte contre les stupéfiants et le terrorisme renforcée

Le président de la République a annoncé, dans ce sens, l'adoption de nouvelles dispositions législatives plus rigoureuses pour mettre un terme aux pratiques négatives qui affectent les citoyens et leur pouvoir d'achat. Il a estimé que ceux qui se mobilisent dans les moments difficiles que traverse le pays ne sauraient être assimilés à ceux qui portent atteinte à leur quotidien et à leurs conditions de vie. Le chef de l'État a également consacré une partie de son intervention aux menaces sécuritaires, notamment la propagation des drogues et les tentatives de déstabilisation visant l'Algérie et ses voisins. Qualifiant l'inondation du pays par les stupéfiants de « véritable guerre contre notre peuple et notre jeunesse », il a évoqué la possibilité de remonter jusqu'aux sources de fabrication de ces substances, dans le cadre du droit légitime à la défense.

Il a, en outre, affirmé que le terrorisme était instrumentalisé contre l'Algérie et les pays voisins, assurant que l'Armée nationale populaire disposait des capacités nécessaires pour garantir la protection du pays et de son environnement régional.

Rappelant la victoire de l'Algérie contre le terrorisme durant les périodes les plus difficiles, il a souligné que cette expérience avait été rendue possible grâce à l'engagement et aux sacrifices des hommes. Évoquant les mesures prises face à ces menaces, le président de la République a fait référence à l'ouverture de la prison de Tanezrouft et à la peine capitale, avertissant que l'État pourrait recourir à d'autres mesures « si les pratiques dénoncées venaient à se poursuivre ».

Enfin, Abdelmadjid Tebboune a souligné que la véritable richesse de l'Algérie résidait avant tout dans son capital humain, particulièrement sa jeunesse instruite et universitaire, plutôt que dans ses seules ressources énergétiques et minières. Il a ainsi placé la protection de cette richesse humaine au cœur des enjeux de sécurité nationale et de stabilité sociale.

APRÈS PLUSIEURS SEMAINES DE DÉBATS

Le PLF 2027 soumis aujourd'hui au vote des députés

L'Assemblée populaire nationale (APN) tiendra, aujourd'hui, une séance plénière consacrée au vote du projet de loi de finances (PLF) pour l'exercice 2027, après plusieurs semaines de débats et d'examen de ses dispositions par les députés. Le texte, qui prévoit un ensemble de mesures destinées à soutenir l'investissement productif, à encourager les entreprises et à renforcer la diversification de l'économie nationale, constitue l'un des principaux rendez-vous de cette session parlementaire.

Au terme de son examen, la Commission des finances et du budget de l'APN a proposé 26 amendements au projet de loi. Ces propositions portent notamment sur des corrections linguistiques concernant cinq articles, des modifications de fond de 15 articles, ainsi que l'introduction de six nouveaux articles. La présidente de l'APN, Khalida Boufedeche, avait présidé, la semaine dernière, une réunion du bureau de l'Assemblée consacrée à l'examen de ces amendements et à la transmission de ceux remplissant les conditions requises à la commission compétente pour étude.

Sur le plan économique, le PLF 2027 prévoit plusieurs dispositions visant à élargir les incitations accordées aux entreprises et à améliorer l'environnement de l'investissement.

Parmi les principales mesures figure la réorganisation du cadre institutionnel de l'investissement autour de trois organismes : l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), le Conseil national de l'investissement et le Guichet unique de l'investissement. Le texte propose également de plafonner les droits d'enregistrement applicables aux augmentations du capital social des entreprises unipersonnelles à responsabilité limitée (EURL) et des sociétés à responsabilité limitée (SARL), à l'instar des sociétés par actions.

Le soutien à l'écosystème entrepreneurial figure également parmi les axes du projet. Celui-ci prévoit de porter de deux à cinq ans la durée de l'exonération de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) et de l'impôt sur le revenu global (IRG) accordée aux entreprises labellisées « incubateur d'entreprises ». Ces structures pourraient également bénéficier d'un taux réduit de droits de douane de 5 % sur les équipements importés nécessaires à leurs investissements.

D'autres avantages sont prévus en faveur du financement des entreprises. Le projet propose notamment une exonération de l'IBS pendant dix ans pour les fonds d'investissement créés dans le cadre de conventions internationales. Il prévoit aussi des avantages fiscaux temporaires au profit des organismes de placement collectif en capital-risque et des fonds communs de placement spécialisés, concernant notamment les revenus, les produits et les plus-values issus de leurs activités.

Présentant les orientations du projet devant les députés, le ministre des Finances, Mohamed Lamine Lebbou, a souligné que le PLF 2027 s'inscrit dans la continuité de la politique sociale de l'État, avec pour objectif de préserver le pouvoir d'achat, particulièrement celui des catégories à faible revenu, tout en rationalisant les dépenses publiques. Il a également mis en avant la nécessité de diversifier les recettes, d'améliorer le recouvrement fiscal et de mobiliser les ressources informelles au profit de l'économie nationale.

Synthèse R E.

CLIMAT ET DÉVELOPPEMENT

L'Algérie défend la cause des pays du Sud

Par Selma R.

La question du financement climatique et du droit au développement s'est imposée comme l'un des principaux enjeux des négociations de la COP31, tenue à Antalya, en Turquie. Dans un contexte marqué par l'écart persistant entre les engagements internationaux et leur concrétisation, l'Algérie plaide pour une transition climatique progressive, équitable et respectueuse des spécificités économiques des pays en développement. Cette position rejoint les revendications africaines et celles du groupe des pays du Sud, notamment sur la mobilisation des financements et le respect du principe de responsabilités communes mais différenciées.

Intervenant sur les ondes de la « Chaîne I » de la Radio nationale, l'expert en environnement et changements climatiques Samir Grimes, membre de la délégation algérienne à cette conférence, a relevé que le financement climatique a constitué le principal point de friction des discussions. Les négociations ont notamment porté sur les engagements financiers des pays développés, les mécanismes de mobilisation des ressources et les conditions de leur accès par les pays bénéficiaires. L'adaptation aux changements climatiques a également occupé une place importante dans les débats. Le groupe africain a ainsi défendu l'ambition de porter les financements consacrés à l'adaptation de 40 à 120 milliards de dollars. Cette revendication s'est toutefois heurtée à des résistances, qui ont empêché son inscription comme point officiel à l'ordre du jour des négociations, selon l'expert. « Le financement est au cœur de tous les autres dossiers. Il est impossible d'obtenir des avancées concrètes en matière d'adaptation, d'atténuation ou même de justice climatique sans financement », a souligné Samir Grimes, mettant en évidence le décalage entre les besoins des pays vulnérables et les ressources effectivement mobilisées.

Pour l'Algérie, l'enjeu consiste à concilier ses engagements climatiques avec ses impératifs de développement économique et social. Le pays doit en effet composer avec sa vulnérabilité aux effets du dérèglement climatique, tout en préservant les ressources énergétiques qui constituent un pilier de son économie. L'expert rappelle que l'Algérie défend le principe des responsabilités communes mais différenciées, consacré par l'Accord de Paris. Il estime que les pays industrialisés, historiquement responsables d'une part importante des émissions de gaz à effet de serre, doivent assumer une responsabilité particulière dans le financement de la transition. Cette approche rejoint le message porté par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans son adresse aux dirigeants réunis à Antalya, lue par le Premier ministre, Sifi Ghrieb.

NESDA

Abdelkader Ould Slimane nommé chargé de la gestion de l'Agence

Le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, a présidé, jeudi dernier, au siège de la Direction générale de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), la cérémonie d'installation de Abdelkader Ould Slimane en qualité de chargé de la gestion de l'Agence, en remplacement de Bilal Achacha, récemment nommé directeur général du Fonds national d'investissement (FNI).
Cette nomination intervient dans le cadre de la continuité du fonctionnement de l'Agence et de la consolidation de ses missions en matière de promotion de l'entrepreneuriat et de soutien à l'initiative économique.
Elle vise également à poursuivre les efforts engagés pour renforcer les mécanismes d'accompagnement des porteurs de projets et des micro-entreprises.
À travers cette nouvelle étape, la NESDA entend poursuivre sa dynamique de développement et renforcer son rôle dans la promotion de l'esprit entrepreneurial, ainsi que dans l'accompagnement des initiatives économiques créatrices de valeur et d'emplois.
À cette occasion, l'Agence a adressé ses vœux de plein succès à Abdelkader Ould Slimane dans l'accomplissement de ses nouvelles responsabilités et dans la poursuite de ses objectifs de développement.
Par ailleurs, elle a tenu à exprimer sa reconnaissance à Bilal Achacha pour les efforts consentis durant son passage à la tête de l'Agence, tout en lui souhaitant pleine réussite dans ses nouvelles fonctions de directeur général du Fonds national d'investissement.

R E.

PROJETS DES TRAVAUX PUBLICS

Le ministre souligne la nécessité de respecter les délais de réalisation

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a souligné, samedi, la nécessité d'assurer un suivi régulier sur le terrain des projets du secteur, de respecter les délais de réalisation et les normes de qualité, notamment en matière d'entretien du réseau routier et autoroutier et de maintien de son état opérationnel, indique un communiqué du ministère. Cette déclaration a été faite lors d'une séance de travail avec les directeurs des travaux publics récemment promus et installés dans leurs nouvelles fonctions par les walis, présidée par le ministre en présence de cadres de l'administration centrale du ministère, précise la même source.
Cette réunion a regroupé les directeurs des travaux publics de 13 wilayas, à savoir Adrar, Béni Abbès, Boussaâda, Blida, Aïn Oussara, Aïn Defla, Mascara, Naâma, Timimoun, Djelfa, El Bayadh, Ouargla et Bouira.
Après avoir félicité les responsables concernés pour leur promotion et leur installation dans leurs nouvelles fonctions, le ministre a donné une série d'instructions et de directives, portant notamment sur la nécessité d'assurer un suivi régulier des projets sur le terrain, de respecter les délais de réalisation et les normes de qualité, d'accorder une attention particulière à l'entretien du réseau routier et autoroutier et au maintien de son état opérationnel, ainsi que de prendre en charge les préoccupations des citoyens et d'œuvrer à l'amélioration de la qualité du service public, selon le communiqué.
Dans le même contexte, M. Djellaoui a réaffirmé la volonté du ministère d'accompagner les directeurs et de les soutenir dans l'accomplissement de leurs missions, à travers le renforcement des canaux de communication et de coordination entre les directions de wilaya et les structures centrales, l'échange d'expertises techniques et la conjugaison des efforts, à même d'améliorer les performances du secteur et de garantir l'efficacité de la mise en œuvre des programmes et des projets.
De leur côté, les directeurs ont réitéré leur engagement à accomplir leurs missions avec responsabilité, en assurant un suivi efficace des projets et en améliorant les performances des directions de wilaya, ajoute la même source.
A rappeler que le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base a procédé récemment à des nominations et promotions au niveau des directions du secteur dans 24 wilayas, portant la promotion de 13 cadres et la mutation de 11 directeurs des travaux publics.

LE ZELLIGE ALGÉRIEN

Éclairage sur les racines historiques et les techniques artistiques

Une rencontre scientifique, organisée samedi au Musée public national Ahmed-Zabana d'Oran, a mis en lumière les racines historiques, ainsi que les dimensions artistiques et civilisationnelles du zellige algérien, considéré comme l'une des principales composantes du patrimoine architectural islamique et un témoin de l'évolution des métiers et des industries d'art en Algérie.
Lors de cette rencontre, intitulée " Le zellige, mémoire des lieux et esthétique du patrimoine ", organisée à l'initiative de la direction du musée, en coordination avec le laboratoire d'histoire de l'Algérie de l'Université d'Oran 1 " Ahmed Ben Bella ", le professeur Abdeljalil Mohamed Cheikhi, chef de département au Musée public national de la calligraphie islamique de Tlemcen, a présenté une communication intitulée " De la Kalaâ des Beni Hammad à la citadelle du Mechouar : lecture de l'histoire du zellige algérien ", dans laquelle il a évoqué les vestiges archéologiques témoignant de l'évolution de cet art durant les périodes Hammadide et Zianide.
De son côté, Fawzia Medjdoub, conservatrice du patrimoine au musée, a présenté, dans une communication consacrée aux carreaux de céramique conservés au sein de cet établissement, leurs caractéristiques archéologiques et artistiques, notamment les matériaux utilisés, les techniques d'émaillage, ainsi que la diversité des formes, des couleurs et des motifs décoratifs.
Pour leur part, Mohamed Attar, conservateur du Musée régional du moudjahid de Tlemcen, et l'enseignante Houria Bensalah, de l'Université de Tlemcen, ont abordé le thème " Le zellige zianide : techniques de fabrication et esthétique de réalisation ". Ils ont mis en évidence les différentes étapes de sa fabrication, depuis la préparation de la pâte d'argile, le façonnage et la cuisson des carreaux, jusqu'à leur émaillage, leur découpe et leur assemblage selon des compositions géométriques précises, reflétant les particularités esthétiques de l'architecture zianide, notamment dans les mosquées, les palais et les écoles historiques.

R E.

SALON INTERNATIONAL DES TRAVAUX PUBLICS

La 21e édition se tiendra du 23 au 26 novembre 2026 à Alger

La 21e édition du Salon International des Travaux Publics (SITP 2026) se tiendra du 23 au 26 novembre prochain au Palais des Expositions des Pins Maritimes, à Alger. Organisé sous la tutelle du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, en collaboration avec la Société algérienne des foires et exportations (SAFEX), cet événement s'impose comme un rendez-vous incontournable des professionnels du secteur des travaux publics et des infrastructures.
Cette manifestation économique et professionnelle réunira les principaux acteurs nationaux et internationaux intervenant dans les domaines de la réalisation, de l'aménagement et de l'entretien des infrastructures. Les secteurs concernés englobent notamment les routes, les ouvrages d'art, les infrastructures ferroviaires, les tunnels, les équipements de chantier, les ports ainsi que les infrastructures aéroportuaires.
À travers cette nouvelle édition, le salon ambitionne de constituer une plateforme d'échanges et de rencontres entre les entreprises, les institutions, les investisseurs et les professionnels du secteur. Il permettra aux exposants de présenter leurs dernières innovations technologiques, leurs équipements et leurs solutions techniques, tout en offrant aux participants l'occasion de développer des partenariats et d'explorer de nouvelles perspectives d'investissement et de coopération.
Le SITP 2026 sera également une opportunité de mettre en lumière les avancées technologiques dans le domaine des travaux publics, de favoriser le partage d'expériences et d'expertises et de contribuer au développement des capacités des entreprises nationales.

R E.

Mercuriale

وزارة الفلاحة، التنمية الريفية والصيد البحري
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 15 نوفمبر 2026
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 15 Novembre 2026

Produits		Prix du détail[1] DA / Kg معدل Moyenne	أعلى Maximum	أدنى Minimum	أسعار التجزئة دج / كلغ المنتجات	
Légumes frais	Pomme de terre	110	118	101	البطاطا	خضر طازجة
	Tomate	173	190	155	الطماطم	
	Oignon sec	110	118	101	البصل الجاف	
	Ail sec	882	964	799	الثوم الجاف	
	Carotte	116	126	106	الجزر	
	Navet	117	128	106	اللفت	
	Poivron	145	159	131	الفلفل الاخضر	
	Piment	154	169	138	الفلفل الحار	
	Courgette	120	131	108	الكوسة	
	Haricot vert	199	218	179	الفاصولياء الخضراء	
	Laitue	121	133	109	الخس	
Fruits frais	Orange	241	278	204	البرتقال	فواكه طازجة
	Clémentine	231	264	198	كليمونتين	
	Citron	200	223	176	الليمون	
	Pomme locale	431	531	330	التفاح المحلي	
	Datte	455	569	341	التمر	
	Grenade	175	205	144	الرمان	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	2221	2343	2098	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني
	Poulet de chair	440	452	427	الدجاج	
	Œufs (Unité)	22	23	20	البيض (وحدة)	
	Lait de vache (Litre)	94	100	88	حليب البقر (لتر)	

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	360,00	NC	0,00	0,50	4,01	7,67	7,22	0	0,00
AYRADE	AYRD	830,00	NC	0,00	0,39	1,53	118,57	-	0	0,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 400,00	1400,00	0,00	0,13	0,01	7,56	7,64	14940	20 916 000,00
BIOPHARM	BIO	2 402,00	2402,00	0,00	1,49	-3,34	6,47	7,08	2658	6 384 516,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	1 994,00	1994,00	0,00	-0,13	-7,63	8,27	8,78	3189	6 358 866,00
EGH El Aurassi	AUR	344,00	NC	0,00	-1,05	-4,16	4,35	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	450,00	NC	0,00	0,00	4,67	1,24	7,78	0	0,00

MARCHÉ PÉTROLIER

L'Algérie maintient le cap sur un million de barils/jour

La production pétrolière de l'Algérie s'est maintenue pratiquement stable en octobre dernier, autour du seuil d'un million de barils par jour, enregistrant un léger recul de seulement 1 000 barils par jour par rapport au mois précédent. Cette évolution confirme la stabilité des volumes de production nationaux, dans un contexte marqué par l'ajustement progressif des quotas au sein de l'alliance OPEP+ et la fin des réductions volontaires de production.

Synthèse Z R.

Selon le dernier rapport mensuel de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), publié le 11 novembre dernier, la production algérienne de pétrole brut a atteint 1,002 million de barils par jour en octobre, contre 1,003 million de barils par jour en septembre. Un niveau qui constitue, selon les données historiques de l'Unité de recherche sur l'énergie, le deuxième plus élevé enregistré depuis avril 2023, lorsque la production nationale avait atteint 1,01 million de barils par jour.

Cette performance s'inscrit dans le cadre des trajectoires de production arrêtées pour l'Algérie au titre du mois d'octobre, à la faveur de la levée progressive des réductions volontaires décidées par huit pays de l'alliance OPEP+. Ces ajustements ont concerné un volume global de 3,85 millions de barils par jour, réparti en deux phases, impliquant notamment l'Algérie, l'Arabie saoudite, la Russie, l'Irak, le Koweït, le Kazakhstan et le Sultanat d'Oman.

Pour les prochains mois, les perspectives tablent sur le maintien de la production algérienne à 1,007 million de barils par jour jusqu'à la fin de l'année 2026. Cette orientation découle de la décision prise par l'Arabie saoudite et six autres membres de l'alliance de maintenir inchangés leurs niveaux de production durant les mois d'octobre, novembre et décembre.

L'OPEP+ en hausse en octobre

À l'échelle de l'alliance OPEP+, la production globale a enregistré une progression notable, passant de 39,19 millions de barils par jour en septembre à 41,23 millions de barils par jour en octobre 2026. La production des pays de l'OPEP a, pour sa part, augmenté de près de 1,965 million de barils par jour, pour atteindre un total de 27,16 millions de barils par jour.

Malgré la fin des réductions volontaires, l'alliance poursuit l'application de son engagement officiel de réduction de deux millions de barils par jour, convenu en novembre 2022 et maintenu jusqu'à la fin de l'année en cours. Dans le détail, l'Arabie saoudite a enregistré la plus forte augmentation mensuelle, avec une hausse de 1,182 million de barils par jour, portant sa production à 9,19 millions de barils par jour. L'Irak arrive également parmi les principaux contributeurs à cette progression, avec une augmentation de 496 000 barils par jour, pour atteindre 4,49 millions de barils par jour. À l'opposé, l'Iran et le Nigeria ont enregistré des replis respectifs de 44 000 et 27 000 barils par jour. Leurs productions se sont ainsi établies à 1,91 million et 1,54 million de barils par jour.

Dans ce contexte, la stabilité de la production algérienne autour du million de barils par jour traduit le maintien du pays sur la trajectoire définie dans le cadre des engagements de l'OPEP+, tout en préservant ses niveaux de production dans un environnement pétrolier marqué par les ajustements de l'offre des principaux producteurs.

CENTRALE ÉLECTRIQUE D'EL AOUINET

Un chantier stratégique de 1,406 gigawatt

Par S. R.

L'Algérie renforce ses capacités de production d'électricité à partir du gaz naturel, avec une puissance de plus de 4 gigawatts actuellement en cours de développement. Parmi les projets structurants figure la centrale électrique d'El Aouinet, dans la wilaya de Tébessa, dont les travaux de réalisation ont officiellement été lancés en avril 2026.

D'une capacité de 1,406 gigawatt, cette installation fonctionnera selon la technologie du cycle combiné au gaz naturel. Elle constitue l'un des principaux projets engagés pour consolider le parc national de production électrique et répondre à l'évolution de la demande. Une fois mise en service, elle deviendra la deuxième plus grande centrale électrique du pays en termes de capacité, derrière celle de Jijel, qui affiche une puissance de 1,6 gigawatt.

À l'échelle arabe, l'Algérie occupe la cinquième position en matière de capacités de production d'électricité au gaz en cours de construction, avec un total de 4,094 gigawatts, selon une étude de la plateforme spécialisée « Attaqa.net ». Elle se place derrière l'Arabie saoudite, l'Irak, la Libye et la Syrie, dans un classement qui recense 71,7 gigawatts de capacités en développement dans 16 pays arabes, soit près de 28 % des projets mondiaux du secteur.

Cette dynamique régionale s'explique d'abord par la progression de la demande électrique, mais aussi par le rôle central du gaz naturel dans les systèmes énergétiques arabes. Pour plusieurs pays, dont l'Algérie, cette ressource demeure en effet le principal combustible utilisé pour produire de l'électricité. Le développement des centrales à gaz permet par ailleurs de renforcer la flexibilité des réseaux, notamment lorsque la production issue des énergies renouvelables, solaire et éolienne, connaît des fluctuations. Le chantier d'El Aouinet s'inscrit ainsi dans les efforts engagés par l'Algérie pour accroître ses capacités de production et sécuriser l'approvisionnement électrique à moyen et long terme.

HYDROCARBURES

706 000 tonnes de GNL expédiées par l'Algérie vers l'Europe

Synthèse S. R.

L'Algérie a réalisé une performance notable sur le marché européen du gaz naturel liquéfié (GNL). Pour la première fois, elle s'est hissée à la deuxième place des fournisseurs de l'Union européenne durant le mois d'octobre 2026.

Avec 706 000 tonnes expédiées, le pays a dépassé la Russie, ce qui confirme le renforcement de sa position dans l'approvisionnement énergétique du Vieux Continent, dans un contexte de recomposition des flux internationaux de gaz.

Les exportations algériennes de GNL vers l'Union européenne ont atteint 706 000 tonnes en octobre, contre 325 000 tonnes en septembre, soit une progression mensuelle de 117 %. Selon les données de la plateforme spécialisée « Attaqa.net », il s'agit du niveau le plus élevé enregistré depuis deux ans. Sur un an, les livraisons ont également augmenté de 5 %, par rapport aux 675 000 tonnes expédiées durant le même mois de 2025. Cette évolution a permis à l'Algérie de s'adjuger 8,3 % des importations européennes de GNL et de devancer de peu la Russie, dont les expéditions ont reculé à 700 000 tonnes. Jusqu'ici, la troisième place constituait le meilleur classement atteint par l'Algérie dans cette catégorie, notamment en juin, juillet et novembre 2025, ainsi qu'en mai 2026.

Ce nouveau positionnement consolide une présence déjà importante sur le marché européen du gaz. L'Algérie occupe en effet la deuxième place parmi les fournisseurs de gaz acheminé par gazoducs vers l'Union européenne, avec des exportations de 23,8 milliards de mètres cubes sur la période considérée, en hausse de 5 % sur un an.

Cette progression des livraisons algériennes s'inscrit dans une réorganisation des approvisionnements européens, marquée par le recul des exportations russes et l'absence prolongée du gaz qatari. Ce dernier n'a enregistré aucune livraison vers l'Union européenne en octobre, prolongeant ainsi son absence pour le sixième mois consécutif depuis mai 2026, sur fond de perturbations liées à la crise du détroit d'Ormuz. Parallèlement, les exportations russes ont diminué de 10 % sur un mois et de 29 % sur un an, pour s'établir à 700 000 tonnes. La Russie, qui occupait régulièrement la deuxième place du classement ces dernières années, a donc perdu du terrain face à l'Algérie. Ce recul confirme une tendance déjà observée en août dernier, lorsqu'elle avait été dépassée par le Nigeria.

Les États-Unis conservent pour leur part une position largement dominante. Leurs expéditions ont atteint 5,98 millions de tonnes en octobre, contre 4,95 millions en septembre, soit une hausse mensuelle de 21 %. Elles représentent près de 70 % des importations européennes de GNL, contre 58 % durant le même mois de 2025. Le Nigeria et la Norvège occupent respectivement les quatrième et cinquième positions, avec 407 000 et 353 000 tonnes.

EXPORTATIONS ALGÉRIENNES DE GNL VERS L'ESPAGNE

En hausse de 3 %, à 262 000 tonnes en octobre

Par S. R.

Les exportations de gaz naturel liquéfié (GNL) algérien vers l'Espagne ont enregistré un net rebond en octobre 2026, atteignant 262 000 tonnes, soit une progression de 3 % par rapport au même mois de 2025. Ce volume constitue le niveau le plus élevé des livraisons algériennes vers le marché espagnol depuis trois ans et confirme la reprise des échanges après l'interruption observée en septembre dernier.

Les expéditions d'octobre représentent le plus important volume mensuel depuis octobre 2023, lorsque les exportations algériennes vers l'Espagne avaient atteint 392 000 tonnes. Cette reprise intervient, d'après les données publiées par la plateforme spécialisée « Attaqa.net », dans un contexte de renforcement des approvisionnements espagnols en gaz, à l'approche de la saison hivernale. Après l'absence de livraisons en septembre, l'Algérie a ainsi retrouvé une place importante parmi les fournisseurs de GNL de l'Espagne, qui cherche à consolider ses stocks et à répondre à la hausse de la demande énergétique.

En octobre, l'Espagne s'est hissée, pour la première fois depuis le début de l'année, au deuxième rang des importateurs de GNL algérien, avec 262 000 tonnes. Elle a été devancée par la France, dont les achats ont atteint 296 000 tonnes, en forte hausse de 84 % sur un an, contre 161 000 tonnes en octobre 2025. La Turquie arrive en troisième position avec 261 000 tonnes, suivie des Pays-Bas (76 000 tonnes), de l'Allemagne (74 000 tonnes) et de l'Italie (66 000 tonnes). Les volumes expédiés vers l'Espagne ont ainsi représenté plus du quart des exportations algériennes de GNL durant le mois écoulé. Sur le plan global, les exportations nationales de GNL ont atteint 1,03 million de tonnes en octobre, leur plus haut niveau depuis un an.

Malgré cette reprise mensuelle, le bilan des dix premiers mois de 2026 fait ressortir un recul significatif des livraisons algériennes vers l'Espagne. Le pays n'a réceptionné que 625 000 tonnes depuis janvier, soit une baisse de plus de 47 % par rapport aux 1,19 million de tonnes importées durant la même période de 2025. Cette évolution s'explique notamment par l'absence de cargaisons pendant quatre mois de l'année, à savoir janvier, février, avril et septembre. Les interruptions du début d'année étaient en partie liées aux opérations de maintenance programmées dans les installations algériennes de liquéfaction.

SIDI BEL-ABBÈS

Rencontre de sensibilisation sur l'assurance agricole au profit des céréaliculteurs

La Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA) de Sidi Bel-Abbès a organisé, jeudi, une rencontre de sensibilisation et d'information sur l'assurance agricole au profit des producteurs de céréales, en vue de protéger et de développer cette filière stratégique et de contribuer au renforcement de la sécurité alimentaire.
Cette rencontre, tenue à la bibliothèque centrale "Dr Abbouni Bouziane" du pôle universitaire de l'université Djillali-Liabès, a vu la participation de cadres de la Caisse, de représentants du secteur agricole, ainsi que d'agriculteurs et de producteurs activant dans la filière céréalière à travers la wilaya. Elle a permis de présenter les différentes formules d'assurance destinées à protéger les récoltes contre les risques naturels et climatiques.
Le directeur de la CRMA de Sidi Bel-Abbès, Hadj Mohamed Amine, a indiqué que cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la caisse visant à accompagner les agriculteurs et à sécuriser leurs investissements, soulignant que l'assurance agricole constitue un moyen de garantir la pérennité de l'activité agricole et d'encourager les producteurs à améliorer leurs rendements et à étendre les superficies cultivées.
De son côté, le président du Conseil professionnel de la filière céréalière de Sidi Bel-Abbès, Hadj Ghafir, a souligné l'importance de sensibiliser les agriculteurs à la nécessité de souscrire une assurance afin de prévenir les pertes liées aux aléas climatiques, saluant également la coordination et la coopération entre les différents acteurs pour soutenir les agriculteurs et développer cette filière à l'échelle locale.
Cette rencontre a été ponctuée par des communications et des explications techniques sur les avantages et les nouvelles formules d'assurance proposées par la caisse au profit des céréaliculteurs, ainsi que par un débat ouvert ayant permis aux agriculteurs d'exposer leurs préoccupations et d'obtenir des réponses à leurs interrogations.

APS

AFLOU

Vers l'irrigation de 1.400 ha de terres agricoles du barrage de Seklafa

Une superficie agricole de près de 1.400 hectares (ha) sera irriguée depuis le barrage de Seklafa, commune de Oued M'zi, après finalisation du projet de transfert des eaux vers les terres agricoles, a-t-on appris samedi auprès de la direction de l'Hydraulique de la wilaya d'Aflou.
D'une capacité de stockage de 48,8 millions M3 d'eaux, le barrage de Seklafa, qui vient d'atteindre son remplissage total, devra assurer l'irrigation de quelque 700 ha dans chacune des communes de Oued-M'zi et de Tadjemout, a indiqué le directeur de wilaya du secteur, Salah Guerraba.
Le projet, inscrit dans le cadre d'un programme national centralisé et supervisé par l'Office national d'irrigation et de drainage (ONID), a été confié à une entreprise de réalisation pour son lancement imminent, avec recours à des canalisations en polyéthylène de haute densité (PEHD).
Lors de son inspection du projet, le wali d'Aflou, Riadh Benahmed, a mis l'accent sur la nécessité d'accélérer la mise en exploitation de cet ouvrage hydraulique et de valoriser ses ressources en vue d'exploiter ses eaux pour le développement des activités agricoles.

APS

MOSTAGANEM

Trois opérations stratégiques pour renforcer les performances économiques du secteur de la pêche et de l'aquaculture

La wilaya de Mostaganem a bénéficié de trois opérations stratégiques visant à renforcer les performances économiques du secteur de la pêche et de l'aquaculture, a-t-on appris samedi auprès de la cellule de l'information et de la communication du cabinet du wali.

Ces opérations, inscrites dans le cadre des investissements publics destinés à promouvoir le secteur de la pêche et de l'aquaculture et à moderniser les infrastructures qui leur sont liées, visent à créer des conditions favorables à l'investissement et à la production, ainsi qu'à accompagner les professionnels dans l'exercice de leurs activités, a indiqué la même source.
Ainsi, la zone d'activités aquacoles située dans la commune de Stidia, sur le littoral ouest de la wilaya, a bénéficié d'un projet d'aménagement et de réhabilitation destiné à renforcer la dynamique de cette zone et à permettre, à terme, l'implantation d'activités principales liées à l'aquaculture, ainsi que d'activités annexes.
Les travaux d'aménagement, lancés en juillet dernier, sont prévus pour une durée de neuf mois, pour une enveloppe financière de plus de 150 millions de dinars, a précisé la cellule de communication du cabinet du wali.
Parallèlement, les travaux d'extension et de protection du port de pêche du Petit-Port, situé dans la commune de Sidi Lakhdar, sur le littoral est de la wilaya, ont été lancés. Cette opération vise à améliorer les conditions de travail au sein de cette infrastructure portuaire et à remédier aux contraintes entravant l'activité des professionnels, notamment le problème de l'ensablement.
Ce projet prévoit le prolongement des ouvrages de protection, la réalisation d'un quai supplémentaire, ainsi que le dragage des bassins portuaires et l'enlèvement des dépôts et des accumulations de sable, afin de faciliter la circulation des bateaux de pêche, d'assurer une exploitation optimale des capacités du port et d'augmenter les quantités de produits halieutiques débarquées à quai.
Le coût global de cette opération est estimé à 3,4 milliards de dinars, pour un délai de réalisation de 30 mois, a-t-on précisé.
Au niveau du port de pêche et de plaisance de Salamandre, dans la commune de Mostaganem, des travaux de dragage sont également en cours afin de garantir la continuité de l'activité, de rétablir les profondeurs nécessaires à la navigation et d'améliorer les conditions d'accostage et de manœuvre des différentes catégories de navires à l'intérieur du port.
Par ailleurs, les services de la wilaya de Mostaganem ambitionnent de transformer les deux sites de Stidia et de Sidi Lakhdar en pôles économiques dédiés à la pêche maritime et à l'aquaculture, à travers la création d'une zone d'activités aquacoles dans la commune de Sidi Lakhdar et la réalisation d'un port de pêche dans la commune de Stidia.
Cette stratégie prévoit également l'aménagement des différents abris de pêche répartis le long du littoral de Mostaganem, qui s'étend sur plus de 124 kilomètres.

APS

ADRAR

Veiller au respect des itinéraires techniques pour la réussite de la céréaliculture

Les participants à une journée d'étude organisée samedi à l'Ecole supérieure d'agriculture saharienne à Adrar ont mis l'accent sur l'impératif respect des itinéraires techniques pour assurer la réussite les grandes cultures céréalières, notamment le blé. Placée sous le thème de "Culture du blé en régions sahariennes: défis et enjeux pour la sécurité alimentaire et l'agriculture durable", la rencontre, animée par des enseignants et des chercheurs de l'Ecole et de représentants d'instituts techniques agricoles, a été l'occasion de débattre des mesures techniques permettant de développer les grandes cultures céréalières, notamment le blé, en insistant sur la nécessité de veiller à la qualité des sols et de l'eau, au choix des semences ainsi qu'à l'utilisation appropriée des fertilisants. L'objectif de la rencontre est de faire connaître les défis liés à la culture du blé en régions sahariennes et à présenter les solutions scientifiques et techniques les plus récentes pour y faire face, en vue d'améliorer la production et les rendements, en plus d'obtenir une qualité optimale, a expliqué le président de la rencontre, Dr. Mohamed Rami Berbache.
Pour leur part, des représentants de la Station d'expérimentation et de recherche agricole d'Adrar ont traité de la valorisation de plusieurs variétés locales de semences de blé oasien, préconisant notamment leur classification dans le catalogue national des variétés de semences de blé et leur adoption dans les grandes cultures céréalières, au regard de leur rendement élevé et de leurs qualités nutritionnelles.
Les étudiants de l'Ecole supérieure d'agriculture saharienne ont, de leur côté, exprimé leur satisfaction quant à la qualité des interventions présentées par les encadreurs, notamment celles portant sur les techniques modernes inhérentes aux itinéraires techniques des grandes cultures de blé, et des céréales en général, en régions sahariennes.

APS

NÂAMA

Lancement de la distribution de l'orge fourragère subventionnée au profit de plus de 300 éleveurs

La Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) de la wilaya de Nâama a entamé, samedi, la distribution de l'orge fourragère subventionnée au profit d'environ 330 éleveurs répartis à travers les différentes communes de la wilaya, a-t-on appris auprès de cette coopérative.
A cet effet, une quantité de plus de 30 000 quintaux d'orge fourragère subventionnée a été réservée aux éleveurs de la wilaya, destinée à l'alimentation des brebis et des chèvres. Une autre quantité estimée à environ 2 000 quintaux a été affectée aux éleveurs de chevaux. L'opération de distribution se déroule au niveau de points, situés dans les daïras de Mécheria et d'Aïn Sefra, a précise la même source.
Par ailleurs, dans le but d'assurer le bon déroulement de cette opération et de faciliter l'approvisionnement des bénéficiaires dans les délais impartis, la coopérative a mis en place un programme organisationnel spécifique et mobilisé les moyens matériels et humains nécessaires, souligne-t-on.
La même source a affirmé que l'orge fourragère est disponible en quantités importantes au niveau des entrepôts de la wilaya, ce qui permet de répondre aux besoins des éleveurs et des professionnels de la filière à travers les différentes communes.
Les listes nominatives des bénéficiaires sont établies au préalable, a indiqué la même source , ajoutant que "l'opération de distribution se poursuivra tout au long de la semaine jusqu'à son achèvement".
Cette opération s'inscrit dans le cadre du soutien à la filière de l'élevage et de l'encouragement des éleveurs à développer leurs cheptels et à améliorer la qualité de la production animale, à travers la garantie de la disponibilité de l'orge tout au long de l'année auprès de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS), qui assure sa commercialisation à des prix compétitifs.
Ainsi, le prix du quintal d'orge ordinaire est fixé à 3 900 DA, tandis que celui de l'orge fourragère subventionnée, exclusivement destinée aux femelles du cheptel, est fixé à 2 500 DA le quintal, a-t-on expliqué.

APS

LE POUVOIR D'ACHAT

Le problème, pas la solution

Le monde souffre, il souffre de son propre fait, qui dépassé le dépasse. Il se croyait au-dessus du cours des choses, le voilà en cours d'être submergé. L'humanité n'est pas préparée à ce qui l'attend — un monde d'instabilité, de contraintes matérielles plus fortes et de décroissance de son pouvoir d'achat.

2e partie

Par DERGUINI Arezki (*)



La fin du gouvernement par la consommation

Le phénomène est désormais bien documenté : la concentration du pouvoir d'achat inverse son mouvement habituel ; au lieu de réduire les inégalités, elle les creuse. La société salariale se contracte, les classes moyennes s'appauvrissent, et la mécanisation automatisée polarise le marché du travail jusqu'à détruire la base sociale de la démocratie. Ce n'est pas seulement une crise de la croissance ; c'est la fin d'un mode de gouvernement : le gouvernement par la consommation. On ne pouvait que consommer toujours davantage ; il nous fallait juste plus de pouvoir d'achat, de places pédagogiques et de lits d'hôpitaux. Mais lorsque le pouvoir d'acheter cesse de se développer et se contracte pour laisser en dehors de lui la multitude, quel pouvoir pourra la commander ?

Pour comprendre ce qui se défait, il faut ressaisir la pluralité des modalités du pouvoir de commander. Commander au travail et à la société n'a jamais été, dans l'histoire humaine, l'apanage d'une seule institution. Les sociétés non capitalistes organisaient le pouvoir par la coutume, la hiérarchie statutaire, la parenté, l'autorité politique, la sanction religieuse, la réciprocité obligée, la contrainte féodale ou seigneuriale. Le pouvoir d'acheter y existait, mais il n'y était pas le vecteur principal du pouvoir sur le travail d'autrui. On ne commandait pas les hommes principalement par l'argent ; on les commandait par le statut, par la terre, par la naissance, par la fonction, par le sacré.

La société marchande a opéré une mutation profonde : elle a fait du pouvoir d'acheter la modalité dominante, puis tendanciellement exclusive, du pouvoir de commander au travail. Le marché du travail, le salariat, la monétarisation des échanges et la généralisation de la propriété privée ont transféré à l'argent une part croissante de la capacité de commander au travail d'autrui.

Cette mutation a eu des effets ambivalents. D'un côté, elle a affranchi le pouvoir de commander de certaines formes de sujétion personnelle : on n'est plus commandé parce qu'on est né serf, femme, étranger ou fidèle d'une autre religion, mais parce qu'on vend sa force de travail. D'un autre côté, elle a concentré le pouvoir entre les mains de ceux qui détiennent le pouvoir d'acheter, et elle a fait croire que tout pouvoir légitime devait passer par le libre-échange. C'est cette croyance qui est aujourd'hui en crise. Le démocratisme, au sens où nous l'avons défini, avait répondu à la question du pouvoir d'achat en projetant l'avenir à partir du passé : il suffisait d'étendre à l'ensemble du monde les dispositions qui avaient fonctionné en Occident — la consommation de masse, le crédit, la croissance indéfinie. Mais ces dispositions sont « surannées » précisément parce qu'elles ne sont plus extensibles. Le monde n'a pas les ressources, ni la volonté, de généraliser un modèle qui épuise déjà sa promesse dans les pays qui l'ont inventé. L'humanité n'est pas préparée à ce qui l'attend parce que le cadre mental dans lequel elle pensait l'avenir — celui d'une amélioration continue du pouvoir d'achat — se défait plus vite que ne se forgent de nouveaux cadres.

C'est ici que la critique du démocratisme rejoint la critique de l'économisme. Le démocratisme n'est pas seulement une foi naïve dans le progrès ; c'est une manière de de soumettre le futur au pouvoir d'achat. Il suppose que le citoyen est d'abord un acheteur, que la souveraineté s'exprime dans le choix des biens, et que le lien social se tisse dans la consommation. Lorsque le pouvoir d'achat recule, ce n'est pas seulement le niveau de vie qui baisse ; c'est la grammaire même de la citoyenneté qui se trouve privée de son support. Le pouvoir de commander ne peut plus être confié au seul pouvoir d'acheter parce que le pouvoir d'acheter n'est plus en mesure de commander ce qu'il promettait : la stabilité, la reconnaissance, l'appartenance.

Il faut donc distinguer la défense du pouvoir d'achat de son absolutisation. La première est une exigence sociale. La seconde peut devenir une impasse économique et politique. Lorsque l'on augmente les revenus sans tenir compte des conditions de production, de la disponibilité des biens et de l'évolution de la productivité, on risque de créer un décalage entre les moyens monétaires et les ressources réelles. Ce décalage peut se traduire par l'inflation, les déséquilibres extérieurs, l'endettement ou l'aggravation des dépendances. Le problème est encore plus profond lorsque les sociétés deviennent incapables de répondre à leurs besoins essentiels sans recourir massivement à l'importation. Elles peuvent alors être soumises à une double dépendance : celle des revenus qui financent les achats et celle des producteurs étrangers qui rendent les achats possibles. Le pouvoir d'achat se révèle alors conditionné par des décisions qui échappent largement aux consommateurs et parfois même à leurs gouvernements.

Du pouvoir d'acheter et du pouvoir de commander

La distinction entre pouvoir d'acheter et pouvoir de commander mérite d'être approfondie, car elle est le cœur de notre argument. Le pouvoir d'achat désigne la capacité d'acquérir des biens et des services à partir d'une quantité donnée de monnaie. Il est généralement mesuré par le revenu disponible et par son évolution relativement aux prix. Le pouvoir de commander, dans le sens donné à cette expression, est plus large : il désigne la capacité effective d'une personne, d'une organisation ou d'une société à mobiliser les ressources humaines, matérielles, techniques et institutionnelles nécessaires à la réalisation de ses besoins et de ses projets. Le premier relève principalement de l'accès marchand. Le second concerne la maîtrise des conditions de production et de reproduction de l'existence collective.

Il faut le dire nettement : le pouvoir d'acheter est une modalité du pouvoir de commander au travail. Il n'est pas le pouvoir de commander lui-même. Dans la société marchande, il en est devenu la modalité dominante, mais il n'en épuise ni la nature ni les autres formes. Le pouvoir de commander au travail et à la société connaît en effet d'autres modalités : l'autorité politique et administrative, la capacité institutionnelle, la compétence technique et professionnelle, l'autorité morale ou religieuse, le statut social et la coutume, la propriété foncière ou industrielle, la maîtrise des infrastructures et des réseaux, la capacité de mobilisation collective. Toutes ces modalités ont coexisté historiquement avec le pouvoir d'acheter, et plusieurs d'entre elles continuent d'opérer, souvent de manière invisible, dans les sociétés contemporaines. Une société peut ainsi disposer d'un pouvoir d'achat élevé et d'un faible pouvoir de commander. Elle peut être riche en monnaie, mais dépendante en matière énergétique. Elle peut consommer des technologies avancées sans savoir les concevoir ni les produire. Elle peut disposer de revenus importants et manquer de capacités agricoles, industrielles ou médicales. Inversement, une société dont le pouvoir d'achat moyen est plus faible peut disposer de compétences productives, de ressources, d'institutions et de solidarités lui permettant de mieux résister à certaines ruptures. Il ne s'agit pas de prétendre que l'autosuffisance serait toujours préférable au commerce international. Aucun pays moderne ne peut raisonnablement prétendre maîtriser seul l'ensemble des technologies, des ressources et des productions nécessaires à son existence. La question est celle de la dépendance maîtrisée ou subie.

Une société souveraine n'est pas une société qui ne dépend de personne. C'est une société qui comprend ses dépendances, sait les organiser, possède des alternatives et conserve la capacité de prendre des décisions sans être immédiatement paralysée par une rupture extérieure. Le pouvoir de commander comporte ainsi plusieurs dimensions. Premièrement, une dimension productive : disposer des compétences, des équipements, des organisations et des infrastructures qui permettent de produire les biens et les services essentiels. Deuxièmement, une dimension temporelle : être capable d'inscrire son action dans la durée, d'entretenir ses infrastructures, de former les générations suivantes et de ne pas sacrifier ses capacités futures à la satisfaction immédiate.

(A suivre)

(*) Enseignant chercheur en retraite, Faculté des Sciences économiques, Université Ferhat Abbas Sétif, ancien député du Front des Forces Socialistes (2012-2017), Béjaia.

SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA SÉCURITÉ DE L'INFORMATION

La Banque centrale du Qatar obtient une certification internationale

La Banque centrale du Qatar a annoncé l'obtention de la certification de son système de management de la sécurité de l'information (ISO/IEC 27001:2022). Dans un communiqué publié ce dimanche, l'institution a précisé que cette accréditation fait suite à la satisfaction intégrale des exigences de la norme internationale. Cette réussite témoigne de la volonté constante de la Banque de se conformer aux standards et pratiques mondiaux les plus rigoureux en matière de gouvernance de la sécurité de l'information, de consolider l'efficience de ses architectures et processus institutionnels, ainsi que de garantir la robustesse de son infrastructure numérique et la pérennité de ses services.

LIBAN

Pourquoi le revenu disponible dépasse le PIB

Le revenu national disponible libanais atteint 36,5 milliards de dollars en 2024, alors que le PIB s'établit à 30,5 milliards. Les comptes révisés de l'Administration centrale de la statistique (CAS) montrent un écart d'environ 6 milliards de dollars entre les ressources disponibles et la production intérieure. Les transferts courants reçus de l'extérieur, diminués de ceux versés à l'étranger, expliquent l'essentiel de cette différence. Ce résultat ne signifie pas que le pays a produit 36,5 milliards de dollars de biens et services. Il ne représente pas non plus le revenu directement perçu par les seuls ménages. Trois agrégats doivent être distingués : le produit intérieur brut, le revenu national brut et le revenu national disponible brut. Chacun ajoute une étape différente au circuit économique.
Le PIB mesure la valeur ajoutée créée par les producteurs résidents, avec les ajustements nécessaires pour passer aux prix du marché. En 2024, il atteint précisément 2 728 402 milliards de livres dans les comptes CAS. Le rapport le convertit en 30,5 milliards de dollars, au taux annuel moyen pondéré retenu pour cette année.
Le revenu national brut ajoute les revenus primaires reçus de non-résidents et retranche ceux qui leur sont versés. Ces revenus comprennent notamment les intérêts, les dividendes et les rémunérations relevant des relations économiques avec le reste du monde. Le solde libanais est négatif en 2024 : –20 864 milliards de livres. Le revenu national brut se situe donc légèrement sous le PIB, à 2 707 538 milliards de livres, soit 30,3 milliards de dollars selon l'arrondi du rapport. Un pays peut produire sur son territoire une valeur qui ne revient pas intégralement à ses résidents. Il peut aussi recevoir des revenus issus d'une production située à l'étranger.

R I.

INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

3 milliards de dinars en Tunisie, où vont les capitaux et les 11 363 emplois ?

La Tunisie a attiré plus de 3 milliards de dinars d'investissements internationaux en neuf mois. Mais derrière ce montant en progression, une question intéresse surtout les citoyens : où va cet argent et combien d'emplois produit-il réellement ?

Selon les nouvelles données de la FIPA, les investissements directs hors énergie ont donné lieu à 710 opérations et à 11 363 créations d'emplois à fin septembre 2026.
L'industrie capte l'essentiel des capitaux et la France reste le premier pays investisseur.
Les statistiques ont été publiées samedi 14 novembre par l'Agence de promotion de l'investissement extérieur (FIPA-Tunisia).
Elles portent sur les neuf premiers mois de 2026, et non sur l'ensemble de l'année. Elles permettent de mesurer la progression des flux, mais n'offrent pas à elles seules une carte détaillée des emplois par gouvernorat.
Le montant de 3 014,2 MD est en progression de 14,4 % par rapport à janvier–septembre 2025. La hausse atteint 49,2 % par rapport aux neuf premiers mois de 2024 et 62,7 % par rapport à la même période de 2023.
Ces pourcentages ne comparent pas des années complètes : ils portent, dans chaque cas, sur les neuf premiers mois de l'année. Cette précision compte, car une comparaison avec douze mois de 2025 ou une prévision annuelle de 2026 pourrait donner une lecture trompeuse.
Dans le total de cette année, les investissements directs internationaux représentent 2 983,2 MD. Ils regroupent des apports liés à des entreprises et à leurs activités, distincts des investissements de portefeuille, qui représentent 31,0 MD. Autrement dit, l'essentiel des flux comptabilisés relève de l'investissement direct.

L'industrie reçoit plus de sept dinars d'IDE sur dix

La répartition sectorielle permet de comprendre où sont dirigés ces capitaux. Les industries manufacturières concentrent 70,9 % des investissements directs internationaux au cours de la période, devant l'énergie à 20,6 %, les services à 6,7 % et l'agriculture à 1,8 %.
Ces parts ont pour base les 2 983,2 MD d'IDE, et non le total des investissements internationaux incluant le portefeuille.
Cette concentration industrielle est un signal important pour l'appareil productif : elle montre que les projets manufacturiers restent le premier point d'entrée des capitaux étrangers.
Elle ne permet toutefois pas, à elle seule, de déterminer les branches industrielles qui recrutent le plus ni les régions qui bénéficient le davantage des nouveaux investissements.
La FIPA précise qu'en excluant l'énergie, les investissements directs ont permis la concrétisation de 710 opérations, représentant un montant de 2 368,3 MD. Ces opérations sont associées à 11 363 nouveaux emplois selon le bilan de l'agence.
Il ne faut donc pas attribuer les 11 363 emplois à l'ensemble des 3 014,2 MD : le décompte de l'emploi concerne un périmètre plus limité. Il ne faut pas davantage interpréter les 710 opérations comme 710 nouvelles entreprises indépendantes ou les 11 363 emplois comme autant de postes actuellement proposés aux candidats.
Une opération peut correspondre à un projet ou à une extension d'activité. Le chiffre publié donne une mesure agrégée des emplois associés aux investissements, sans détailler dans cette synthèse la proportion exacte de recrutements déjà effectués, les qualifications recherchées ou la répartition des postes entre gouvernorats.
Le calcul donne environ 16 emplois par opération en moyenne (11 363 ÷ 710). Il ne s'agit pas de la taille réelle d'un projet type : certaines opérations peuvent représenter de lourds montants avec peu d'emplois, alors que d'autres sont plus intensives en main-d'œuvre.

Quels gouvernorats profitent réellement de ces investissements ?

C'est la question la plus concrète pour un jeune diplômé à Kasserine, un technicien à Sfax ou un demandeur d'emploi à Gabès : les nouveaux investissements se traduisent-ils par des possibilités d'embauche près de chez eux ?
Or la synthèse rendue publique samedi ne fournit pas de tableau complet des 710 opérations par gouvernorat, ni de ventilation des 11 363 emplois par région et par métier. Elle ne permet donc pas d'établir un palmarès régional fiable des bénéficiaires.
Pour aller plus loin, il faudrait connaître les sites d'implantation, distinguer les créations des extensions, identifier les activités à forte valeur ajoutée, les niveaux de salaires et les délais effectifs de mise en service. L'attractivité d'un pays ne se mesure pas seulement aux montants entrants : elle s'apprécie aussi à la qualité des emplois et à leur diffusion dans le territoire.

L'objectif de 4 milliards de dinars pour 2026 reste-t-il atteignable ?

Lors de la publication des résultats du premier semestre, la FIPA rappelait un objectif de 4 milliards de dinars d'investissements internationaux pour l'ensemble de 2026. Avec 3 014,2 MD cumulés à fin septembre, il manquerait 985,8 MD sur le dernier trimestre pour atteindre cette cible, si celle-ci reste inchangée.
Ce montant est une simple différence arithmétique entre une cible annuelle et le réalisé des neuf premiers mois. Il ne constitue pas une prévision du quatrième trimestre, et ne permet pas d'affirmer que l'objectif sera atteint.

CESSIONS D'ACTIFS PUBLICS

Le FMI exhorte l'Egypte à poursuivre son programme

« La poursuite des avancées dans le programme de cessions reste essentielle pour réduire l'empreinte de l'État dans l'économie et laisser davantage de place au secteur privé en matière d'investissement, de croissance et, à terme, de création d'emplois en Égypte », a déclaré Julie Kozack.
Le Fonds monétaire international (FMI) a souligné, lors d'un point de presse tenu jeudi 12 novembre, l'importance de poursuivre les avancées du programme égyptien de cessions d'actifs publics, qu'il considère comme « un pilier essentiel du programme de réformes économiques du pays ». Cette déclaration intervient alors que les discussions se poursuivent en vue de parvenir à un accord au niveau des services du FMI concernant la dernière revue de son programme de prêt.
En réponse aux questions d'Ahram Online sur les efforts de privatisation de l'Egypte et la dernière mission du Fonds monétaire international (FMI), Julie Kozack, directrice du département de la communication de l'institution, a souligné l'importance de maintenir les progrès du programme de cessions d'actifs publics.
« La poursuite des avancées dans le programme de cessions reste essentielle pour réduire l'empreinte de l'Etat dans l'économie et laisser davantage de place au secteur privé en matière d'investissement, de croissance et, à terme, de création d'emplois en Egypte », a-t-elle déclaré.
Julie Kozack a ajouté que les cessions d'actifs constituaient un objectif central du programme conclu avec l'Egypte et que le FMI espérait de nouvelles avancées dans ce domaine.
Ces déclarations interviennent après l'annonce par l'Egypte de son intention de proposer à la vente 20 % du capital de Misr Life Insurance au cours de la première semaine de décembre, dans le cadre de son programme d'introductions en Bourse (IPO) des entreprises publiques.
L'assistant du premier ministre, Hashem El Sayed, a annoncé cette opération lors d'un entretien accordé lundi à CNBC Arabia.

Dernières négociations sur l'examen final

Concernant la dernière mission du FMI en Egypte, Julie Kozack a indiqué qu'une délégation de l'institution s'était rendue dans le pays du 25 octobre au 5 novembre. Elle a qualifié de « productifs » les échanges menés avec les responsables égyptiens.
« Les discussions se poursuivront à distance, avec pour objectif de parvenir à un accord au niveau des services (staff-level agreement) sur le dernier examen du programme conclu avec l'Egypte », a-t-elle déclaré. Elle a précisé que la mission avait permis d'accomplir des progrès importants et que les deux parties poursuivaient activement leurs échanges. La responsable a toutefois refusé de fournir davantage de précisions sur les points restant à régler, soulignant que « les discussions étaient toujours en cours ». Elle a ajouté que « le FMI communiquera de plus amples informations une fois qu'un accord au niveau des services aura été conclu ». Interrogée sur les perspectives après la fin du programme actuel, Julie Kozack a indiqué que « l'institution restait concentrée sur l'examen en cours et que les prochaines étapes dépendraient des autorités égyptiennes ».
Elle a enfin assuré que le FMI était prêt à continuer de soutenir l'Egypte, notamment par « des conseils en matière de politiques économiques, des analyses, ainsi que du renforcement des capacités ou de futurs financements, en fonction des besoins des autorités ».

R I/Agence

FER VERT

La Namibie veut s'imposer dans la chaîne d'approvisionnement sidérurgique mondiale

Encore marginale dans la production mondiale de minerai de fer, la Namibie mise sur ses ressources renouvelables pour développer une filière de fer décarboné. L'intérêt de groupes industriels étrangers pourrait accélérer cette ambition.

Le potentiel de la Namibie dans la production de fer vert, ou fer décarboné, suscite un intérêt croissant auprès de groupes industriels étrangers. Ce matériau est obtenu par réduction du minerai de fer à l'aide d'hydrogène vert produit à partir d'énergies renouvelables, en remplacement du charbon ou du gaz naturel utilisés dans les procédés conventionnels.

Le 10 novembre dernier, le constructeur automobile allemand Mercedes-Benz a signé un protocole d'accord avec HyIron, une entreprise germano-namibienne qui exploite actuellement le seul projet industriel de production de fer vert opérationnel identifié dans le pays. Annoncé dans le cadre d'une rencontre consacrée à la stratégie de durabilité de Mercedes-Benz, cet accord prévoit la poursuite des essais techniques afin d'évaluer les possibilités d'intégration du fer produit par HyIron dans la chaîne d'approvisionnement en acier du constructeur. Aucun contrat d'approvisionnement n'a toutefois été annoncé à ce stade.

Cette initiative n'est pas la première manifestation d'intérêt d'un industriel pour la filière. Déjà en août 2025 Toyota Tsusho, le groupe japonais de négoce et d'investissement industriel appartenant à l'écosystème Toyota avait également signé un protocole d'accord avec le gouvernement namibien pour contribuer au développement d'une chaîne d'approvisionnement en fer et en acier verts dans le pays.

Un peu plus tôt, en novembre 2024, HyIron avait déjà conclu un accord commercial avec le groupe allemand Benteler, spécialisé dans les composants automobiles et la transformation des métaux, prévoyant l'achat potentiel de jusqu'à 200 000 tonnes de fer réduit directement (DRI).

Des perspectives prometteuses sur le plan mondial

L'intérêt des industriels étrangers pour le fer vert namibien s'inscrit dans un contexte de structuration progressive du marché de l'acier à faibles émissions. Selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE), les projets annoncés dans le monde représentaient, fin 2025, une capacité potentielle de production de 115 millions de tonnes d'acier à émissions quasi nulles par an. Toutefois, moins de 10 % de ces capacités répondaient pleinement aux critères définissant une production à émissions quasi nulles. Les engagements d'achat recensés dépassaient néanmoins 5 millions de tonnes, pour une valeur proche de 5 milliards de dollars. Dans son scénario de neutralité carbone, l'AIE estime que le marché de l'acier à émissions quasi nulles pourrait atteindre 380 milliards de dollars d'ici 2035. Ces perspectives restent toutefois conditionnées à la concrétisation des projets annoncés et à la montée en puissance de la demande pour ces matériaux.

Pour la Namibie, elles représentent une opportunité de se positionner sur un marché en développement, alors que sa production de minerai de fer reste marginale à l'échelle mondiale. Les statistiques du British Geological Survey, reprises dans la base IndexBox, ne recensent aucune production en 2024, après 7 944 tonnes en 2023.

Dans ce contexte, le développement du fer décarboné pourrait permettre au pays de valoriser son potentiel solaire et éolien pour se positionner sur les marchés internationaux.

Pour concrétiser cette ambition, la Namibie dispose déjà d'un premier outil industriel avec le projet Oshivela, une usine sidérurgique décarbonée exploitée par HyIron dans la région d'Erongo. Mise en service en avril 2025, sa première unité dispose d'une capacité de production de 15 000 tonnes de DRI par an. Selon Germany Trade & Invest (GTAI), l'agence allemande de promotion du commerce extérieur, une deuxième phase, actuellement au stade des études techniques détaillées, devrait porter cette capacité à 200 000 tonnes annuelles. À plus long terme, HyIron ambitionne de porter la production du site à 2 millions de tonnes par an d'ici 2030.

La concrétisation de ces ambitions dépendra toutefois de la capacité du pays à sécuriser ses approvisionnements en minerai, à produire de l'hydrogène vert à des coûts compétitifs et à transformer les protocoles d'accord en contrats d'achat fermes. Dans son plan directeur pour l'industrialisation verte, le gouvernement namibien évalue à 6 milliards de dollars les besoins en investissements pour développer la production de fer briqueté à chaud vert d'ici 2050, avec une valeur ajoutée annuelle potentielle de 1,2 milliard de dollars.

Agence

SOUS-TRAITANCE

La RDC renforce le contrôle des propriétaires réels et des dividendes

L'Autorité de régulation de la sous-traitance dans le secteur privé (ARSP) renforce les conditions d'accès et de maintien dans le secteur de la sous-traitance en République démocratique du Congo (RDC). Dans un communiqué daté du 12 novembre 2026, le régulateur annonce qu'à compter du 1er décembre, quatre pièces documentaires, financières et fiscales seront exigées pour l'obtention ou la conservation de l'attestation d'enregistrement des sous-traitants. Cette mesure découle de l'article 9 bis de la loi n° 26/017 du 30 juin 2026, qui modifie et complète la loi n° 17/001 du 8 février 2017 sur la sous-traitance dans le secteur privé. Désormais, les entreprises devront fournir une déclaration sous serment identifiant leurs propriétaires réels, également appelés bénéficiaires effectifs, ainsi qu'une copie certifiée conforme de tout pacte d'actionnaires ou accord de gestion conclu au sein de leur structure.

L'ARSP exigera également la preuve du versement effectif des dividendes aux actionnaires congolais, proportionnellement à leurs parts dans le capital, qui doivent représenter au moins 51 %. Ces paiements devront être effectués à la clôture de chaque exercice comptable et transiter exclusivement par des comptes bancaires domiciliés en RDC. La loi prévoit toutefois deux exceptions : lorsque l'entreprise enregistre une perte ou lorsque son assemblée générale décide de réinvestir les bénéfices réalisés.

Le quatrième document requis est un quitus fiscal en cours de validité, attestant de la régularité de l'entreprise au regard de ses obligations fiscales. Tout manquement à ces exigences pourra entraîner le rejet d'une demande d'enregistrement ou le retrait de l'attestation déjà délivrée.

Contrôle de la destination des bénéfices

La loi prévoit par ailleurs que les autorisations délivrées avant son entrée en vigueur restent valables jusqu'à leurs échéances respectives. L'articulation de cette disposition transitoire avec les nouvelles exigences de conservation de l'attestation mériterait toutefois d'être précisée par le régulateur.

À travers ces dispositions, l'ARSP entend vérifier que la participation congolaise dans le capital ne se limite pas à une présence formelle, mais se traduit également par un partage effectif des bénéfices. L'objectif est notamment de lutter contre les montages dans lesquels des entreprises officiellement détenues par des Congolais serviraient de couverture à des intérêts économiques étrangers.

La loi va plus loin en assimilant à une pratique de prête-nom les montages consistant à verser des frais de gestion, des redevances ou des intérêts excessifs à des entités étrangères dans le but de priver l'entreprise de ses bénéfices avant leur distribution. Le contrôle ne porte donc plus uniquement sur l'identité des actionnaires, mais aussi sur les flux financiers susceptibles de détourner la valeur créée par les entreprises sous-traitantes.

Plus de 20 milliards de dollars en jeu

L'ampleur des enjeux apparaît dans les premiers résultats des contrôles annoncés par le directeur général de l'ARSP, Juan Ted Beleshayi Kasanda. Le 20 octobre 2026, celui-ci a affirmé que près de 20 milliards de dollars auraient été versés, entre 2020 et 2025, à des prestataires considérés comme inéligibles par 14 sociétés minières contrôlées. Selon lui, les groupes concernés représenteraient entre 80 et 90 % du chiffre d'affaires de la sous-traitance minière en RDC.

Ces estimations reposent principalement sur un rapprochement entre les listes de fournisseurs communiquées par les entreprises minières et la base de données de l'ARSP recensant les prestataires titulaires d'une attestation d'éligibilité. Le directeur général a toutefois précisé que les vérifications n'avaient pas encore permis d'identifier les véritables propriétaires et actionnaires des sociétés concernées.

À la suite de ces contrôles, l'ARSP a également multiplié les injonctions à l'égard des entreprises principales. Le 10 novembre, trois nouvelles décisions ont ainsi visé Kinga Kila Mining, Luilu Ressources et la Compagnie minière de Musonoie (COMMUS), sommées de mettre fin à leurs contrats en cours avec 45 sous-traitants jugés non éligibles. Les prestataires concernés sont répartis entre les trois sociétés à raison de 10 pour Kinga Kila Mining, 26 pour Luilu Ressources et 9 pour COMMUS. Les entreprises principales disposent de 30 jours pour présenter un plan correctif à l'ARSP.

À travers ces nouvelles dispositions et les contrôles engagés, le régulateur cherche à renforcer l'application de la préférence accordée aux entreprises à capitaux congolais dans les marchés de sous-traitance. Mais la conformité administrative et la transparence de l'actionnariat ne suffiront pas, à elles seules, à garantir une redistribution effective des opportunités économiques.

La portée de cette politique dépendra aussi de la capacité des entreprises congolaises éligibles à accéder aux contrats libérés, à répondre aux exigences techniques et financières des donneurs d'ordre et à assurer durablement les prestations. Elle dépendra également de la capacité de l'ARSP à vérifier que les bénéfices et les décisions économiques restent effectivement entre les mains des actionnaires congolais.

Agence

DETTE EXTÉRIEURE

Eximbank Chine a encaissé 319,8 milliards de FCFA du Cameroun en 2025, soit 28 milliards de plus

Le Cameroun a versé 319,8 milliards de FCFA à Eximbank Chine au titre du service de sa dette extérieure en 2025, contre 291,8 milliards en 2024. Les paiements à cette banque publique chinoise ont ainsi augmenté de 28 milliards de FCFA, soit 9,6 % en un an. Cette évolution ressort du rapprochement des données publiées par la Caisse autonome d'amortissement (CAA) dans ses notes de conjoncture de septembre 2025 et de mars 2026.

La progression provient exclusivement du remboursement du principal, qui est passé de 219,5 milliards de FCFA en 2024 à 258,2 milliards en 2025, soit une hausse de 38,7 milliards (+17,6 %). À l'inverse, les intérêts versés à la banque chinoise ont diminué de 10,7 milliards de FCFA, passant de 72,3 à 61,6 milliards (–14,8 %). L'augmentation des remboursements de capital a ainsi plus que compensé la baisse des intérêts.

Malgré cette hausse, le poids d'Eximbank Chine dans les paiements extérieurs de l'administration centrale a légèrement reculé. La banque a reçu 30,2 % des 1 060,6 milliards de FCFA versés aux créanciers extérieurs en 2025, contre 31 % des 942,6 milliards payés en 2024. Le service global de la dette extérieure a augmenté de 12,5 % sur la période, soit plus rapidement que les versements à Eximbank Chine.

La banque chinoise conserve toutefois une place prépondérante parmi les créanciers bilatéraux du Cameroun. Sur les 491,4 milliards de FCFA versés à cette catégorie de prêteurs en 2025, elle a perçu 319,8 milliards, soit 65,1 %. Cette proportion était de 65,7 % en 2024, selon les données de la CAA.

Cette évolution propre à Eximbank Chine complète les statistiques de la Banque mondiale présentées par Investir au Cameroun le 8 novembre 2026. Ces dernières faisaient déjà apparaître une augmentation du service extérieur du pays en 2025, principalement sous l'effet des remboursements du principal. Les deux séries ne couvrent cependant pas le même périmètre : la CAA retrace ici les paiements de l'administration centrale, tandis que la Banque mondiale retient une définition plus large de la dette extérieure.

Au 31 mars 2026, l'encours de la dette de l'administration centrale envers Eximbank Chine s'établissait à 1 560 milliards de FCFA. Comme l'avait précédemment rapporté Investir au Cameroun, l'État avait déjà versé 121,8 milliards de FCFA à cette banque durant les trois premiers mois de 2026, dont 16,5 milliards d'intérêts.

Les données annuelles de 2024 sont définitives, tandis que celles de 2025 sont encore classées comme semi-définitives dans la note de mars 2026 de la CAA. Les tableaux consultés ne permettent pas de déterminer précisément dans quelle mesure les variations des intérêts et du principal résultent du calendrier de remboursement de chaque prêt ou de leurs conditions contractuelles.

R I.

POINT-MARCHÉS

L'après Jensen Huang

Après un début de semaine marqué par le retour de l'appétit pour le risque, la démission fracassante de Jensen Huang chez Nvidia et les perspectives décevantes de Nebius ont refroidi les investisseurs. La publication vendredi de prix à la production américains moins élevés que prévu a toutefois apporté une rare bonne nouvelle, en rassurant sur l'ampleur des pressions inflationnistes. La semaine prochaine, Nvidia sera de nouveau sous les projecteurs avec des résultats trimestriels qui feront figure de test grandeur nature pour toute l'industrie de l'IA.

TOPS / FLOPS DE LA SEMAINE

TOP EUROPE

Siemens Energy +11,16 % : l'équipementier énergétique allemand a publié un exercice 2026 record, plus que triplé son dividende à 2,30 euros et porté son programme de rachat d'actions jusqu'à 9 MdsEUR. Ses objectifs 2030 visent une croissance annuelle du chiffre d'affaires de 12 à 14% et une marge de 20 à 22%.
Adecco +15,26 % : le leader suisse du travail temporaire a publié un résultat d'exploitation trimestriel de 180 MEUR, contre 166 MEUR attendus. Le retour à la croissance du placement permanent, longtemps atone, a particulièrement rassuré.
Banco BPM +10,64 % : la troisième banque italienne s'est envolée après la proposition de Crédit Agricole de fusionner sa filiale italienne avec elle. Son conseil a mandaté le directeur général Giuseppe Castagna pour négocier, en exigeant une indemnisation suffisante des actionnaires.

FLOP EUROPE

CSG -22,5 % : le groupe tchèque opérant sur le secteur de la défense dévisse après avoir abaissé son objectif de marge d'EBIT opérationnel pour 2026 à 21%, contre 24 à 25% auparavant, en raison de la chute des prix des munitions standard.
JPMorgan dégrade son conseil à neutre, avec un objectif ramené de 27,5 à 12 EUR.
Stellantis -12,49 % : le constructeur automobile aux multiples marques recule après l'alerte de son directeur général, qui anticipe jeudi une forte inflation des matières premières et des puces, pour un impact de plusieurs milliards d'euros en 2027-2028. Evercore ISI réduit son objectif de 5,50 à 4,50 EUR.

TOP US

Secteur des semi-conducteurs : les valeurs du SOXX ont nettement rebondi cette semaine, malgré les turbulences autour de Nvidia. Broadcom +18,16 %, l'un de ses deux principaux concurrents, mène le mouvement, devant Arista Networks +15,51 %, Seagate +14,6 %, Western Digital +12,08 %, Lam Research +12,71 %, CoreWeave +14,5 % et Marvell Technology +11,02 % pour les grandes capitalisations.
Constellation Energy +12,1 % : le premier producteur américain d'électricité nucléaire a bondi après des résultats trimestriels bien supérieurs aux attentes, avec un bénéfice ajusté par action de 5,06 dollars contre 3,90 USD attendus. Le groupe relève sa fourchette 2026 et annonce de nouveaux contrats avec Amazon et Google.
Talen Energy +11,04 % : l'électricien a signé un accord de capacité de sept ans portant sur 750 mégawatts, vendus à une contrepartie de qualité Investment Grade. Ce contrat, issu de la centrale de Guernsey, représente environ 100 MUSD de revenus annuels.
Tesla +8,93 % : le constructeur a multiplié les annonces favorables. Le carnet de commandes du Cybertruck dépasse les capacités de production, selon Elon Musk, qui prévoit de les étendre. Son système d'aide à la conduite a été autorisé en Finlande, et une production de cellules de batterie est attendue mi-2027. Bloomberg évoque par ailleurs des avancées dans le rapprochement avec SpaceX.

FLOP US

Nvidia -12,75 % : le concepteur de puces a dévissé après la démission de Jensen Huang, son cofondateur et directeur général, effective immédiatement. La directrice financière Colette Kress assure l'intérim, sans successeur désigné. Suite à l'ouverture d'une enquête par le conseil le 8 novembre, le dirigeant a reconnu auprès de ses salariés une relation extraconjugale avec une dirigeante liée à Megaspeed, société singapourienne de centres de données, dans un contexte de soupçons de détournement de puces vers la Chine. Deux nouvelles relations intimes avec des employées de Nvidia ont été révélées cette semaine. A la tête du groupe depuis sa création en 1993, Huang a incarné une part de la valorisation de l'entreprise, le marché sanctionne violemment son départ.
Alibaba -13,77 % : le géant chinois du commerce en ligne a dévissé suite aux craintes d'un durcissement des restrictions américaines sur l'accès aux puces avancées pour les opérateurs de cloud, s'ajoutant à la controverse Nvidia. Le projet de cotation de sa filiale T-Head à Hong Kong n'a pas suffi à rassurer.
Strategy -13,43 % : la société de Michael Saylor, premier détenteur d'entreprise de bitcoins, a dévissé jeudi après l'annonce de son retrait des indices mondiaux de MSCI, qui la juge plus proche d'un fonds d'investissement. Cette décision menace des milliards de dollars de flux passifs, alors que le bitcoin perd plus de 8% sur la semaine et repasse sous les 70 000 dollars.
Moderna -12,12 % : après un rallye d'envergure, le pionnier de l'ARN messager a reculé jeudi en annonçant une consommation de trésorerie d'environ 4 MdsUSD en 2027, puis de 4 à 4,5 MdsUSD par an jusqu'en 2030. Le groupe vise pourtant une croissance de son chiffre d'affaires de 15 à 25% en 2026.
On Holding -9,98 % : le fabricant suisse de chaussures de sport, désormais emmené par Kylian Mbappé, a reculé malgré un bénéfice ajusté de 0,54 CHF par action, supérieur aux attentes, et un chiffre d'affaires en ligne. En cause, la simple confirmation des objectifs annuels, là où le marché espérait un relèvement.

MATIÈRES PREMIÈRES

Le gaz flambe, l'or décroche

Le gaz naturel américain (échéance décembre) a bondi de 9,9% sur la semaine, porté par les perspectives d'une hausse de la demande à l'approche de l'hiver, alors que les premières vagues de froid pourraient accentuer les tensions sur le marché.
Le pétrole est resté particulièrement sensible aux déclarations de Donald Trump sur l'Iran. Le président américain a affirmé jeudi que les États-Unis n'avaient pas besoin de conclure un accord avec Téhéran, réduisant les espoirs d'une désescalade rapide au Moyen-Orient. Le Brent a ainsi rebondi à près de 96 USD le baril. Malgré ce sursaut, il s'achemine vers une deuxième semaine consécutive de baisse, les opérateurs misant sur une réduction du risque d'escalade militaire.
Le soja (échéance janvier) a également progressé avec un gain de 3,8%. Les cours restent influencés par les perspectives de récolte en Amérique du Sud et l'évolution de la demande à l'export.
L'or a connu une semaine difficile. Le métal précieux a perdu environ 4,4%, repassant sous les 4 000 USD l'once et touchant jeudi son plus bas niveau depuis plus d'un an. En cause, la remontée des anticipations de taux américains, alimentée par les craintes inflationnistes liées aux prix de l'énergie. La perspective d'un nouveau relèvement des taux de la Fed en décembre pèse également sur l'attrait du métal jaune.

Macroéconomie

Macro : Mardi, l'inflation du mois d'octobre est ressortie au-dessus des attentes, alors qu'une hausse des taux en décembre était déjà largement anticipée. Quelques heures plus tôt, le gouverneur Waller prévenait qu'il considérerait une hausse de 50 points de base si l'inflation était plus élevée qu'attendue. Ce scénario est encore très minoritaire, mais si les prochaines données sont dans la lignée des précédentes, un marché de l'emploi très solide et une inflation trop élevée, la décision pourrait être in fine assez serrée. La Fed avait décidé de passer son tour en octobre. Les dernières statistiques prouvent qu'elle a trop temporisé.
Crypto : Ça commence à piquer du côté du bitcoin (BTC). Sixième semaine consécutive de baisse pour le leader des cryptos, avec une chute de 7,5% depuis lundi, qui le fait passer sous la barre des 70 000 USD. Sur cette période, ce sont pas moins de 2,6 MdsUSD qui se sont évaporés des ETF Bitcoin spot, signe d'un désengagement des investisseurs institutionnels. Le contexte macroéconomique n'est pas particulièrement favorable aux actifs risqués, dont les cryptomonnaies sont en première ligne, mais la victoire des démocrates aux élections de mi-mandat vient également ajouter son grain de sel. Depuis son retour à la Maison-Blanche, Donald Trump et son administration se sont montrés très favorables au secteur des cryptomonnaies. Ce changement de majorité renforce donc la perspective d'une surveillance et d'une réglementation plus strictes du secteur d'ici la fin du mandat présidentiel, tout en réduisant les espoirs de nouvelles réformes favorables aux cryptomonnaies à court terme. De quoi peser, in fine, sur leurs cours. Du côté des autres grandes cryptos, ce n'est pas non plus la joie : l'ether (ETH) chute de 7,9% et passe sous la barre des 2 000 USD, Solana (SOL) recule de 6,5% à 80 USD, tandis que le Binance Coin (BNB) tombe de 6,4% à 670 USD.

Agence

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

بنك الجزائر
BANK OF ALGERIA

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 12 Novembre 2026
Valeur : 16 Novembre 2026

BASE	DEVISES		COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR	136.6162	136.6312
1	EUR	EURO	151.6440	151.6880
1	GBP	POUND STERLING	181.3329	181.4010
100	JPY	JAPANESE YEN	85.5777	85.6085
1	CNY	CHINESE YUAN	20.4788	20.4835
1	CHF	SWISS FRANC	164.0444	164.1018
1	CAD	CANADIAN DOLLAR	95.8979	95.9287
1	DKK	DANISH KRONE	20.2641	20.2714
1	SEK	SWEDISH KRONA	13.6841	13.6965
1	NOK	NORWEGIAN KRONE	14.2944	14.3140
1	AED	UAE DIRHAM	37.1927	37.1998
1	SAR	SAUDI RIYAL	36.3990	36.4088
1	KWD	KUWAITI DINAR	443.1275	443.3199
1	TND	TUNISIAN DINAR	45.2043	45.6586
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM	14.0149	14.0165
1	LYD	LIBYAN DINAR	21.1939	21.3024
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA	3.3773	3.3878
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS	184.6299	184.6299

ÉTATS-UNIS

Plus de 19.000 vols annulés en trois jours, des câbles vétustes à l'origine des perturbations de vols

Le trafic aérien revient progressivement à la normale, mais les compagnies doivent encore réorganiser leurs programmes de vols et repositionner leurs avions et leurs équipages, a prévenu le ministre américain des Transports, Sean Duffy.

Les autorités américaines espèrent un retour progressif à la normale du trafic aérien d'ici à dimanche soir, deux jours après une interruption déclenchée par le remplacement de câbles en cuivre vétustes et qui a entraîné des milliers d'annulations de vols. Événement rarissime, la suspension de tous les décollages aux États-Unis pendant plus de quatre heures vendredi après-midi a provoqué une pagaille généralisée dans les aéroports. Les annulations se poursuivent depuis, le temps que la désorganisation des équipages et des appareils se résorbe. L'autorité de l'aviation civile a indiqué que 12.000 vols avaient été annulés vendredi. Sur les 41.000 prévus samedi, le site de suivi FlightAware avait enregistré samedi soir plus de 6400 annulations et recensait déjà, aux premières heures de dimanche, plus de 1000 autres pour la journée à venir. L'administration Trump a imputé l'incident à un remplacement raté d'anciennes lignes de communications en fil de cuivre par de la fibre optique sur des infrastructures liées au contrôle aérien.

À la suite de ces travaux «de routine», un routeur est tombé en panne et, dans un effet papillon, cela a «provoqué des problèmes dans la communication avec les avions» et aussi sur des radars, a détaillé samedi le ministre des Transports, Sean Duffy lors d'une conférence de presse. «Cette instabilité a commencé à se propager», a précisé pour sa part le patron du régulateur américain de l'aviation, la FAA, Bryan Bedford, et «c'est là que nous avons pris la décision d'arrêter les décollages par mesure de précaution».

«On campe»

Une telle décision avait été prise en 2023 à cause d'une panne informatique et, avant cela, lors des attentats du 11 septembre 2001. Files d'attente à rallonge devant les guichets, camping improvisé dans les halls d'embarquement, panneaux d'affichage constellés du rouge des annulations... des centaines de milliers de passagers se sont retrouvés affectés. «C'est franchement le bazar», résume Lisa Beraid, «épuisée» et «frustrée» à l'aéroport LaGuardia de New York. Son vol a été retardé puis annulé vendredi, elle a été transférée sur un vol prévu samedi matin, finalement annulé, et «maintenant, on ne part plus avant lundi», lâche-t-elle à l'AFP.

«On était sur le tarmac et on ne pouvait pas revenir à une porte parce que d'autres avions l'occupaient», raconte Pat Curlett, employé chez Ford en visite à New York, qui était sur le point de décoller à destination de Detroit (nord). «On a probablement passé pas loin de trois heures sur le tarmac avant de débarquer. Et on campe ici depuis 18H00 hier soir», complète le sexagénaire auprès de l'AFP, depuis l'aéroport LaGuardia. Le ministre des Transports, qui dénonce depuis longtemps la vétusté des installations du contrôle aérien américain, a pointé du doigt l'entreprise chargée de mener ces travaux. «Nous allons faire rendre des comptes à des gens», a-t-il lancé, après que sa propre conférence de presse a démarré avec du retard en raison d'un problème technique.

Demande de financement

Hasard du calendrier, c'est à la veille de cet incident que la Maison Blanche a demandé aux parlementaires d'approuver une enveloppe supplémentaire de 30,1 milliards de dollars pour moderniser le système. «Le président a demandé 30 milliards de dollars. Moi, je veux 50 milliards», a lancé Sean Duffy vendredi soir. «Avec un tout nouveau système ultramoderne, vous n'aurez pas ces pannes», a-t-il poursuivi. Une demande dénoncée par nombre d'élus démocrates, qui soulignent que Donald Trump - qui n'a toujours pas pris la parole sur le sujet - aurait dû agir plus tôt, alors qu'il dispose depuis près de deux ans, et jusqu'à la fin de l'année, d'une majorité parlementaire.

Kathy Hochul, la gouverneure démocrate de l'État de New York, appelle à la démission du ministre. «Des pénuries chroniques de contrôleurs aériens aux dysfonctionnements répétés des communications, de graves défaillances dans notre système aérien sont devenues monnaie courante sous l'autorité de Sean Duffy», a-t-elle écrit sur X.

Agence

ESPAGNE

ACS négocie avec Abertis sa première alliance industrielle

L'objectif est de renforcer la collaboration dans le secteur des concessions d'infrastructures et d'autoroutes, grâce à d'éventuels projets communs et à de nouvelles opportunités d'investissement.
Le groupe espagnol ACS est en pourparlers avec Abertis en vue de la création de leur première alliance industrielle, huit ans après le rachat conjoint du groupe concessionnaire avec l'entreprise italienne Mundys. C'est ce que rapporte le quotidien « El Economista ». L'objectif est de renforcer la collaboration dans le secteur des infrastructures et des concessions autoroutières, grâce à d'éventuels projets communs et de nouvelles opportunités d'investissement. Les négociations visent à identifier des pistes de coopération permettant à ACS de tirer parti de son expertise en matière de construction et de gestion d'infrastructures, en s'appuyant sur la présence internationale d'Abertis dans le secteur des autoroutes à péage.
Cette transaction marquerait une évolution dans la relation entre les deux entreprises, qui détiennent déjà des participations dans le capital du concessionnaire. Abertis est détenue conjointement par ACS et Mundys, la holding d'infrastructures de la famille italienne Benetton et du fonds d'investissement Blackstone. En juillet 2023, les deux entreprises ont conclu un nouvel accord stratégique visant à renforcer le développement du concessionnaire, en instaurant une gouvernance partagée. Cet accord prévoit un conseil d'administration de 12 membres, dont six nommés par chaque actionnaire, Mundys étant chargé de nommer le directeur général et ACS le président du conseil et le directeur financier. Cet accord potentiel pourrait donc ouvrir un nouveau chapitre dans la relation industrielle entre ACS et Abertis, dépassant la dimension purement financière et actionnariale qui a caractérisé leur relation jusqu'à présent.

Agence

PHILIPPINES

Ouverture des travaux du 49e sommet de l'ASEAN à Manille

Les travaux du 49e sommet de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) se sont ouverts, dimanche, dans la capitale philippine, Manille, pour examiner plusieurs dossiers, notamment les répercussions de la crise énergétique, les défis régionaux ainsi que les préoccupations liées à la sécurité et à l'environnement.
Dans son allocution d'ouverture des travaux de ce sommet, le président philippin, Ferdinand Marcos, a souligné la nécessité de "renforcer la paix et la sécurité, d'améliorer les opportunités économiques et les conditions de vie des populations".
M. Marcos a également évoqué les questions liées au climat, à la sécheresse ainsi que les nouveaux défis technologiques, notamment l'intelligence artificielle, outre les enjeux géopolitiques régionaux. Il a appelé à une réponse "concrète" face aux risques auxquels sont confrontés les pays d'Asie du Sud-Est.
"L'ASEAN ne peut pas relever ces défis si chaque pays agit individuellement. Une réponse collective est indispensable, notamment en matière de sécurité énergétique, de sécurité alimentaire et d'autres questions", a-t-il affirmé. Il a, dans ce contexte, plaidé pour l'établissement de partenariats avec le reste du monde afin d'élaborer une réponse cohérente et coordonnée aux défis mondiaux. Le sommet de l'ASEAN se tient habituellement deux fois par an, au cours du premier et du second semestre. Fondée en 1967, l'ASEAN regroupe dix pays: le Brunei, le Cambodge, l'Indonésie, le Laos, la Malaisie, le Myanmar, les Philippines, Singapour, la Thaïlande et le Vietnam, auxquels s'est ajouté le Timor-Oriental, qui a rejoint le bloc régional en 2025.

APS

CANADA

Le ministre des Finances affirme que l'énergie sera le moteur de la croissance économique du pays

Le ministre canadien des Finances affirme qu'Ottawa investit dans les infrastructures énergétiques afin de jeter les bases des nouvelles technologies qui alimenteront l'économie du XXIe siècle.
Le dernier budget fédéral du ministre, présenté la semaine dernière, prévoit 50 milliards pour soutenir la mise en œuvre de la stratégie d'Ottawa en matière d'électricité. L'objectif est de doubler la taille du réseau d'ici 2050. Plus de 38 milliards ont été alloués à des crédits d'impôt qui, selon le gouvernement, resteront en vigueur jusqu'en 2042.
Le budget a promis 4 milliards sur dix ans pour les infrastructures électriques, y compris un nouveau financement destiné à un programme du ministère des Ressources naturelles visant à développer les énergies renouvelables.
Il a également signalé l'intention d'Ottawa de mettre à jour le règlement sur l'électricité propre. Le gouvernement a déclaré que l'objectif était d'introduire une certaine souplesse dans le système actuel. Cela implique notamment de permettre aux centrales électriques de fonctionner plus longtemps et de préparer le terrain pour le développement prévu par le gouvernement dans le domaine du gaz naturel liquéfié, comme il l'a indiqué dans sa stratégie en matière d'électricité.
Le Canada a connu ces derniers mois un engouement sans précédent de la part des entreprises spécialisées dans l'intelligence artificielle, qui envisagent d'investir des milliards dans la construction de centres de données très gourmands en énergie, capables de tirer parti des ressources abondantes du pays.
Un rapport récent de l'université York a révélé que les 194 centres de données existants au Canada ont une capacité combinée de consommation électrique de 1,6 gigawatt.
Les centres de données en cours de construction ou en phase d'annonce, répartis sur 213 sites, pourraient consommer plus de 14 fois cette quantité, soit environ 22,7 gigawatts, précise le rapport. Environ 92 % de la nouvelle capacité prévue est destinée à l'Alberta, région riche en ressources énergétiques.
Les actions du secteur de l'IA sont cependant en baisse depuis quelques semaines, les investisseurs craignant de plus en plus l'apparition d'une bulle économique dans ce secteur. La valeur du géant des puces d'IA Nvidia s'est effondrée jeudi, après la démission de son PDG dans le cadre d'un scandale sexuel et d'espionnage qui ne cesse de s'aggraver.
M. Champagne a déclaré jeudi que les marchés boursiers allaient toujours fluctuer, mais que si le Canada investissait dans une base énergétique solide, la demande et les retombées économiques suivraient.
« Il s'agit d'une vision à long terme de l'ensemble des technologies numériques. L'IA, c'est de l'énergie, en quelque sorte. On ne peut pas avoir d'IA sans énergie, a expliqué M. Champagne. Donc, si l'on dispose d'énergie, le reste suivra. »

R I.

Pourquoi les États-Unis ont cloué des avions au sol dans tout le pays pendant plus de quatre heures

Après une panne mondiale survenue jeudi 12 novembre 2026, Microsoft a engagé le rétablissement progressif de ses services cloud.



Les équipes de L3Harris, prestataire de l'aviation civile américaine, remplaçaient des câbles en cuivre par de la fibre optique sur un site isolé. Après leur intervention, le réseau des contrôleurs aériens a été saturé, et plus aucun avion n'a pu décoller des États-Unis pendant plus de quatre heures.

Vendredi, peu avant 16 heures à New York, la FAA, l'Administration fédérale de l'aviation, a interdit tout décollage dans le pays, avant de lever cette interdiction nationale à 20 h 15. L'agence n'avait pris cette décision que deux fois depuis le début du siècle, le jour des attentats du 11 septembre 2001, puis en janvier 2023, après la panne de l'un de ses systèmes informatiques. Selon Cirium, société spécialisée dans les données aériennes, les compagnies ont annulé plus de 8 200 vols vendredi soir, et au moins 3 000 autres hier. Sean Duffy, le secrétaire aux Transports, a présenté samedi les premiers résultats de l'enquête, mais il ignore encore si L3Harris a commis une erreur ou installé un routeur défectueux.

La FAA a coupé deux connexions qui saturaient son réseau

Dans un premier temps, un porte-parole de la FAA a seulement évoqué des problèmes de communication dans plusieurs centres de contrôle, chargés de guider les avions entre les aéroports du pays. Les ingénieurs de l'agence ont cherché l'origine de l'instabilité du réseau. Comme l'explique Rebecca Guy, directrice technique par intérim de la FAA, « nous avons repéré deux points qui interrogeaient notre réseau à un rythme très élevé, un millier de connexions toutes les quatre à cinq secondes ». Les techniciens ont aussitôt désactivé ces deux points, le réseau s'est stabilisé, et la FAA cherche encore la cause exacte de la panne.

Vendredi soir, Markwayne Mullin, le secrétaire à la Sécurité intérieure, assurait n'avoir « pour l'instant aucune indication » d'un acte malveillant. Mais la veille, la FAA avait étendu à tout l'espace aérien américain SMART, un outil d'intelligence artificielle chargé de conseiller les contrôleurs pour désengorger le ciel. Interrogé sur un lien avec cette IA, Markwayne Mullin s'est contenté d'une plaisanterie sur l'acronyme « SI », pour « super intelligence », le nom que Donald Trump veut donner à ce système.

« Nous n'avons aucune preuve d'un acte malveillant, et aucune preuve d'un problème lié à l'IA », souligne Bryan Bedford, l'administrateur de la FAA. Quant au syndicat des contrôleurs aériens, il affirme n'avoir jamais été consulté pendant la conception de SMART.

Sean Duffy réclame des fonds pour remplacer le matériel de la FAA

Vendredi soir, Sean Duffy accusait un matériel vieillissant et surchargé. Samedi, il a relié la panne à une opération de modernisation. L3Harris, prestataire de longue date de la FAA, remplaçait des fils de cuivre par de la fibre optique, et après ces travaux, un système de communication indispensable aux contrôleurs a été surchargé par un routeur. Sean Duffy veut donc savoir si les techniciens de L3Harris ont mal installé l'équipement, ou si l'entreprise a fourni un routeur défectueux.

Les journalistes lui ont demandé pourquoi L3Harris intervenait un vendredi à 15 heures, et non au milieu de la nuit. Le ministre a répondu que la FAA bascule ses grands aéroports vers de nouveaux équipements la nuit, mais les sites isolés en journée. « Nous allons réévaluer le moment où nous faisons ces travaux », a-t-il promis.

De conférence de presse en conférence de presse, Sean Duffy répète que le Congrès doit débloquer plus d'argent pour moderniser les équipements de l'aviation. La FAA vient tout juste de commencer à retirer les disquettes du contrôle aérien. Et en janvier 2023, l'agence avait mis en cause un sous-traitant, accusé d'avoir effacé des fichiers par erreur dans le système à l'origine de la précédente interdiction de vol nationale.

Dans l'affaire NVIDIA Singapour dit manquer de preuves pour poursuivre Alice Huang

Singapour n'a jamais enquêté sur les liens d'Alice Huang avec la Chine, assure son ministère de l'Intérieur, en réponse à un article du Wall Street Journal. La police de la cité-État poursuit en revanche ses investigations sur Megaspeed, l'entreprise de centres de données qu'Alice Huang a dirigée. Dans les épisodes précédents de l'affaire NVIDIA, le New York Times avait révélé que le renseignement américain soupçonnait Alice Huang de recueillir des informations sur Jensen Huang pour le compte de Pékin. Le patron de NVIDIA a ensuite reconnu une liaison, sans citer le nom de sa maîtresse, avant de quitter la direction de l'entreprise qu'il avait cofondée en 1993. Le lendemain des révélations du New York Times, le Wall Street Journal affirmait que les autorités de Singapour, siège de Megaspeed, s'inquiétaient elles aussi de cette relation. Le ministère de l'Intérieur singapourien a démenti ces informations point par point, et il a rendu publics ses échanges avec le journal.



Le ministère publie ses échanges avec le Wall Street Journal

D'après le quotidien américain, des responsables singapouriens s'inquiétaient de la proximité d'Alice Huang avec Jensen Huang, ou la soupçonnaient de renseigner les services chinois. Ils auraient aussi enquêté à part sur ses liens avec la Chine. « Ni le gouvernement de Singapour ni ses responsables n'ont tenu ces propos, et aucune enquête de ce type n'a été menée au sujet d'Alice Huang », souligne le ministère dans sa mise au point.

Pour étayer sa réponse, le ministère a publié la question envoyée par le journal avant la parution de l'article. Le Wall Street Journal demandait si le service de renseignement de Singapour soupçonnait Alice Huang de travailler pour le ministère chinois de la Sécurité d'État, le principal service d'espionnage de Pékin. Le quotidien affirmait aussi que les autorités l'avaient interrogée en 2025, puis relâchée.

Dans leur réponse, transmise avant la parution de l'article, les autorités ne parlent pas d'Alice Huang. Elles évoquent seulement Megaspeed. Et dans sa mise au point, le ministère ne dit rien de l'interrogatoire de 2025.

Singapour n'applique pas les restrictions américaines sur les puces

La police de Singapour enquête toujours sur Megaspeed, que Washington soupçonne d'avoir aidé des entreprises chinoises à se procurer des puces NVIDIA interdites d'exportation vers la Chine. Selon The Information, le réseau d'entreprises monté par Alice Huang, son mari et sa sœur entre la Chine et Singapour aurait permis de livrer près de 240 000 puces NVIDIA à des sociétés chinoises, pour au moins 7,5 milliards de dollars. Comme l'expliquent les autorités singapouriennes dans leur réponse au journal, « l'enquête sur Megaspeed est toujours en cours, et nous ne pouvons pas faire d'autres commentaires à ce stade ».

Le gouvernement rappelle surtout que Singapour n'applique pas les restrictions à l'exportation imposées unilatéralement par d'autres pays. Il interdit en revanche aux entreprises de se servir de leur implantation à Singapour pour contourner ces règles étrangères, et il poursuit la fraude. Depuis février 2025, Singapour a ainsi inculpé quatre personnes et quatre sociétés pour avoir trompé des fournisseurs de serveurs, avec des chefs d'accusation passibles chacun de 20 ans de prison. Megaspeed, de son côté, dément tout transfert illégal de puces vers la Chine.

LA RENTABILITÉ DE VOLKSWAGEN EST AU PLUS MAL

La marque ne gagne que 12 € par voiture

À chaque publication de nouveaux chiffres concernant le groupe Volkswagen, la situation semble plus inquiétante. Cette fois-ci, le CAM s'est penché sur le bénéfice net par voiture en 2026. Avec seulement 12 € par véhicule, Volkswagen est l'un des constructeurs qui dégagent le moins de bénéfices. Ce résultat est très inférieur à la moyenne et à ceux de ses principaux rivaux. Une situation qui explique en partie la mise en pause ou l'abandon de plusieurs projets, faute de budget suffisant.

Le Center of Automotive Management (CAM) vient de publier une étude aux résultats préoccupants. Sans grande surprise, Volkswagen se distingue par ses mauvais résultats. Le centre a calculé le bénéfice net par voiture des principaux groupes et constructeurs automobiles présents en Europe. Les chiffres correspondent à une moyenne par constructeur sur les trois premiers trimestres de 2026. Les deux tiers des constructeurs ont enregistré une baisse de leurs résultats. Il existe toutefois d'immenses disparités entre les marques. Ces données sont donc à prendre avec précaution. Le bénéfice net par véhicule ne suffit pas à évaluer la santé d'une entreprise. Il reste toutefois révélateur pour certains constructeurs.

Parmi les constructeurs étudiés, prenons l'exemple de Mercedes. Son bénéfice net atteint 4 198 € par voiture, en hausse de 31 %. La marque affiche ainsi le meilleur résultat parmi les 21 constructeurs étudiés. La moyenne s'élève à 1 363 €, soit une rentabilité moyenne de 3,6 %, contre 4 % un an plus tôt. Pourtant, la situation économique du constructeur à l'étoile est loin d'être idyllique. Les incertitudes aux États-Unis, le marché chinois en chute libre et les vagues de suppressions de postes pèsent sur ses perspectives. Pour les constructeurs dont les bénéfices ont baissé, il y a également matière à s'inquiéter. Comme l'a souligné Stefan Bratzel, directeur du CAM, les bénéfices chutent six fois plus vite que les chiffres d'affaires chez les constructeurs étudiés.







Certains misent sur les volumes pour rester à flot, puis il y a Volkswagen…

Les constructeurs chinois, malgré leur progression exponentielle, ne sont pas ceux qui dégagent le plus de bénéfices par voiture. Leur positionnement tarifaire agressif ne les aide pas vraiment. Les multiples surtaxes pèsent également sur leurs résultats. BYD et Chery se situent ainsi au milieu du classement, juste en dessous de la moyenne. Certains de leurs compatriotes, un peu moins présents sur le marché, comme Geely, SAIC ou Great Wall Motors, s'en sortent avec environ 700 € de bénéfice par voiture. En poursuivant la lecture du classement, on retrouve des groupes qui ne brillent pas par leurs performances économiques. C'est notamment le cas de Stellantis, qui n'en est encore qu'au début d'un long plan de relance. Le groupe affiche timidement 250 € de bénéfice net par véhicule. Ses 14 marques peuvent toutefois compenser ce faible montant grâce à un important volume de ventes dans le monde entier. La reprise du marché nord-américain permet d'ailleurs d'améliorer sa situation globale.

Pas de miracle, en revanche, pour Volkswagen. Le groupe semble pris dans un cercle vicieux dont il sera difficile de sortir. Non sans une pointe de sarcasme, certains médias allemands ont fait un constat : le bénéfice net dégagé par une Volkswagen permettrait tout juste de payer un repas à la cantine de l'usine de Wolfsburg. Soit 12 €. Ce piètre résultat s'explique par plusieurs facteurs. Le chiffre d'affaires du groupe est en baisse. Sur les neuf premiers mois de 2026, il a enregistré une perte opérationnelle de 5,9 milliards d'euros. Ses résultats sont également plombés par 8 milliards d'euros de charges exceptionnelles.

Autant d'éléments qui font fondre le bénéfice net par véhicule. Ils réduisent aussi les marges de manœuvre du groupe. Pour redresser la situation, Volkswagen mène une politique d'économies et de rationalisation. Mais les mesures engagées représentent elles aussi un coût important. C'est notamment le cas du plan social et du financement des départs volontaires. Le constructeur doit donc faire des choix et revoir certains de ses investissements. La mise en pause de l'ID. Golf et l'abandon du projet Gamechanger dans l'usine de Wolfsburg en sont deux exemples. Ces décisions illustrent les difficultés du groupe à financer les projets censés justement l'aider à retrouver des couleurs.

Les constructeurs chinois veulent vendre des voitures aussi chères que les marques de luxe européennes

Fini le temps où les constructeurs automobiles chinois n'étaient bons qu'à vendre des voitures low-cost à l'équipement de série imbattable. Mêmes s'ils comptent toujours essentiellement sur ces modèles aux prix cassés pour se développer chez nous, ils veulent désormais battre les marques les plus prestigieuses du marché à tarif égal. La nouvelle Yangwang Altior de BYD l'illustre parfaitement.

L'industrie automobile chinoise n'a évidemment plus rien à voir avec celle du début des années 2000. Alors qu'on la moquait il y a encore dix ans, elle réussit désormais à séduire les clients européens avec des produits à la qualité perçue jugée comme flatteuse et surtout, aux équipements et technologies financièrement imbattables à leur prix. Dans la gamme des autos compactes et familiales vendues entre 20 000 et 40 000€, les marques comme Byd, Chery, Jaecoo ou MG réussissent un véritable carnage sur notre marché grâce à des véhicules électrifiés nettement moins chers que leurs concurrents européens, japonais, coréens ou américains.

Peuvent-elles réussir sur le segment des voitures plus haut de gamme ? Des enseignes comme Polestar, Zeekr, Denza ou encore XPeng le pensent : elles proposent des modèles plus ou moins luxueux (grands SUV, limousines) dont la facture dépasse parfois les 100 000€ (115 000€ par exemple pour la récente Denza Z9 GT). Mais comme les Chinoises des segments inférieurs, ces gros modèles restent moins chers que les concurrents directs des marques premium « institutionnelles ». Le prix demeure ainsi un argument d'achat, même sur le haut de gamme chinois.

Les marques comme Yangwang, elles, espèrent passer à un autre niveau : celui où l'excellence technologique et la qualité suffisent à vendre, sans nécessiter de jouer sur des prix plus bas que la concurrence établie. Après la supercar U9 Xtreme proposée à près de trois millions d'euros en série ultra-limitée pour chasser sur le terrain des meilleures marques de sport (Bugatti en tête), l'enseigne la plus élitiste du groupe BYD vient de dévoiler l'Altior.

Ce n'est pas la première limousine chinoise, loin de là : les Nio ET9 (5,33 mètres), Maextro S800 (5,48 mètres) et autres Hongqi Guoya (5,35 mètres) existent déjà en Chine pour ceux qui recherchent une grosse berline ultra-luxueuse à des prix très compétitifs. Dans l'Empire du Milieu, l'énorme Hongqi Guoli de 5,98 mètres de long conçue pour les hauts dignitaires du régime coûte même plus d'un million d'euros, soit l'équivalent des variantes les plus élitistes des Rolls-Royce et Maybach françaises.

Mais avec l'Altior, c'est la première fois qu'un constructeur automobile chinois s'attaque à l'exportation aux marques les plus prestigieuses du monde à tarif équivalent : il se dit que cette grosse berline de 5,6 mètres de long, propulsée par quatre moteurs électriques (un pour chaque roue) coûtera plus ou moins 300 000€ soit le prix d'une Rolls-Royce Ghost (275 000€ avant les taxes).

« On veut convaincre les clients grâce à l'excellence technologique de nos voitures et non pas grâce au prix », nous affirmait la vice-présidente de BYD Stella Li il y a quelques jours. Avec ses finitions luxuriantes, ses matériaux nobles et ses détails puisés dans la tradition chinoise, la Yangwang Altior espère ainsi convaincre grâce à ses qualités objectives sans l'aide d'un prix avantageux.

Le défi paraît énorme sur un segment où l'image de marque compte encore plus qu'ailleurs, face à des références légendaires comme Rolls-Royce et Bentley. D'autant plus que l'Altior s'inspire tout de même largement du design de ces références, même si les communicants de Yangwang ne mettent évidemment pas du tout l'accent là-dessus. A la question embarrassante « à quel point vous-êtes-vous inspiré de la Rolls-Royce Ghost ? » posée par un journaliste anglais lors de la présentation officielle à Abu Dhabi, les patrons de BYD n'ont même pas répondu. « L'Altior associe la richesse de la culture chinoise à notre ambition de créer une expérience exceptionnelle pour ceux qui découvriront ce modèle. Nos ingénieurs, designers et artisans ont uni leurs savoir-faire pour donner à cet héritage une expression contemporaine, à travers le design, les finitions et la technologie. Le résultat est un véhicule dont chaque détail reflète le luxe et dont la puissance constitue l'essence même. L'Altior incarne notre vision de l'avenir du luxe chinois », préfèrent-ils souligner.

Puissant poison / Fruste
Sièges
Hippiques
Métal
Réprimande
Détruis / Tresser
Cantine huppée / Général sudiste
Immobile / Perdue
Confiserie
Prénom féminin
Possessif
Ristournes
Mioches / Particule qui renforce le qui
Festin / Ville du Nevada
Valse
Golfe marin
Anneaux pour cavalier
Petit meuble de salon
Chaine de télé française
Île française / Métamor-phose
À l'intérieur / Exécute
Avancée
Vagabon-dait / Rognon
Roue à gorge
Département / Id est
Acteur français (Jean)
Prénom personnel / Habitante d'une ville du midi de la France
Merveille
Contesta / Dieu celte
Intermé-diaire
Sou / Lapidaire
Plante ornementale / Mouvement compulsif
Épais / Haute coiffure
On le respire / Créateur
Salve
Imaginaires
Prairies / Petite étendue d'eau
Doctrine fondéesurla propriété collective / Entre l'URSS et la Russie
Pétillant italien
Distinguée
Âpre / Ouvre la panse
Nivelé
Avertie
Existera / Rouspé-teur
Inusités / Premier continent connu
Moutard
Écrivain français (Eugène)
Pour la balle de golf
Paragraphe
Orateur grec
Beaucoup
Espace pour boxeurs
Enduit / Déchif-frai
Note de musique / On le donne en musique
Flamme
Aurore / Empester
Rivière bretonne
Pâtis-serie / Sélénium
Plante herbacée
Derrière
Bramé
Axe mécanique
Équerre

Le déficit commercial de l'Afrique avec la Chine dépasse la barre des 100 milliards $ en dix mois

Le déficit commercial africain vis-à-vis de la Chine s'est creusé de manière significative depuis le début du second mandat de Donald Trump. Son accélération s'inscrit dans un contexte de réorientation des flux d'exportation du géant asiatique, qui cherche à diversifier ses débouchés face aux restrictions commerciales américaines. Le déficit commercial de l'Afrique avec la Chine s'est creusé de 27,73 % au cours des dix premiers mois de 2026, comparativement à la même période en 2025, pour s'établir à 101,4 milliards de dollars, selon des données publiées par l'Administration générale des douanes chinoises.

Les Enjeux Eco

Quotidien national de l'économie

Lundi 16 novembre 2026 http:www.lesenjeuxeco.dz

ACCIDENTS DE LA ROUTE

7 décès et 276 blessés en 24 heures

Sept (7) personnes sont décédées et 276 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, indique dimanche, un bilan de la Protection civile.
Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tlemcen avec 3 morts, suite à la chute d'un véhicule dans un bassin d'irrigation, survenue sur la RN N 98, dans la daïra de Nedroma, précise la même source.
Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 8 personnes incommodées par le monoxyde de carbone, émanant des appareils de chauffage à l'intérieur de leurs domiciles respectifs, dans les wilayas de Tiaret et Sidi Bel Abbes.
En outre, les secours de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 3 incendies urbains et divers à Alger, Blida et El Bayadh, où 30 personnes ont été affectées par des gênes respiratoires suite à un incendie qui s'est déclaré dans une armoire de compteurs électriques à l'intérieur d'un immeuble à El Bayadh.

GARA DJEBILET

Élimination d'un orpailleur de nationalité étrangère ayant refusé d'obtempérer aux ordres d'arrêt

Un orpailleur de nationalité étrangère, ayant refusé d'obtempérer aux ordres d'arrêt et tenté de prendre la fuite, a été éliminé à Gara Djebilet en 3ème Région militaire par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), indique dimanche, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).
"Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée multiforme, un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) a éliminé, dans la soirée d'hier samedi 14 novembre 2026, dans la zone frontalière El Hnakà Gara Djebilet en 3ème Région militaire, un (1) orpailleur de nationalité étrangère, qui a refusé d'obtempérer aux ordres d'arrêt et tenté de prendre la fuite. L'opération a permis également de saisir un (1) véhicule tout-terrain, ainsi que des équipements utilisés dans l'orpaillage", précise la même source.
"Ces opérations confirment, à nouveau, la détermination du Haut Commandement de l'ANP de lutter contre ce genre de pratiques illicites visant à épuiser les richesses de notre pays", ajoute le communiqué du MDN.

CROISSANCE ÉCONOMIQUE EN AFRIQUE

La BAD revoit à la hausse ses prévisions pour 2026

La croissance économique en Afrique devrait augmenter pour atteindre 4,6 en 2026, avant de s'établir à 4,5 % en 2027, contre 4,5 % en 2025, selon un rapport de la Banque africaine de développement (BAD).
"Ces prévisions inversent la tendance au ralentissement évoquée dans le rapport sur les perspectives économiques en Afrique (PEA), publié en mai", indique la dernière édition du rapport de la BAD sur les performances et perspectives macroéconomiques de l'Afrique (MEO).
La projection actualisée de la croissance pour 2026 est supérieure de 0,4 point de pourcentage de celle des PEA publiée en mai 2026.
La BAD souligne que cette révision à la hausse maintient les perspectives de croissance généralisée à l'ensemble des groupes économiques du continent, reflétant à la fois l'amélioration des termes de l'échange pour les pays exportateurs d'énergie et les mesures adoptées par les pays importateurs d'énergie pour atténuer les effets du choc négatif sur l'offre énergétique.
Par ailleurs, l'inflation devrait poursuivre sa décrue pour s'établir en moyenne à 9,5 % en 2026 et à 8,9 % en 2027, "confirmant la trajectoire désinflationniste amorcée après le pic de 13,4 % enregistré en 2025". Cette prévision pour 2026 a été revue à la baisse de 0,9 point de pourcentage par rapport à celle de mai 2026, précise la même source.
S'agissent du déficit budgétaire, il devrait reculer, passant de 4,5 % du produit intérieur brut (PIB) en 2025 à 4,3 % en 2026 puis à 4 % en 2027. Ces prévisions marquent une amélioration respective de 0,5 et 0,6 point de pourcentage par rapport aux PEA de mai 2026.
Concernant les risques pesant sur les perspectives macroéconomiques du continent, la BAD estime qu'ils sont désormais plus équilibrés qu'au mois de mai, mais d'importants risques à la baisse persistent, notamment les tensions géopolitiques, l'incertitude quant à la politique commerciale, les conditions climatiques extrêmes, les pressions budgétaires et les vulnérabilités liées à la l'endettement.
En revanche, des facteurs favorables pourraient provenir du renforcement des chaînes de valeur régionales (CVR) et de la hausse de la demande en minerais stratégiques africains, ce qui est de bon augure pour les perspectives de croissance du continent.
La BAD souligne, dans ce contexte, la nécessité pour les pays africains de mettre en œuvre des politiques ciblées et stratégiques afin de consolider les acquis.

R E.

ILLIZI

Les perspectives du tourisme intelligent et durable, thème d'un séminaire le 21 novembre

Un national sur "Le tourisme à l'ère des mutations mondiales et des défis de développement du tourisme intelligent et durable" sera organisé le 54 novembre courant à Illizi, a-t-on appris dimanche des organisateurs.
Le séminaire est initié par l'Institut des sciences économiques, commerciales et de gestion et le Laboratoire de développement du management et des affaires modernes, avec le concours de l'équipe de recherches sur l'innovation en matière de stratégies de promotion touristique, notamment saharien, a affirmé le président du séminaire, Dr. Khatir Chine.
Selon le même responsable, la rencontre permettra d'examiner les multiples mutations économiques, technologiques, environnementales et géopolitiques impactant l'avenir de l'industrie touristique, ainsi que d'étudier les voies de développement d'un tourisme intelligent et durable à même de consolider la compétitivité des destinations et se mettre en diapason des exigences de la transformation et de l'innovation numériques.
Les participants traiteront également du rôle de l'intelligence artificielle (IA) et des technologies modernes dans la promotion des prestations touristiques, et la consolidation des approches de développement durable alliant croissance économique et préservation des potentialités naturelles et culturelles, en sus d'encourager l'innovation, l'entrepreneuriat et l'investissement dans le tourisme.
Le séminaire se décline en cinq (5) axes principaux afférents aux mutations mondiales et défis liés à la reconfiguration de l'industrie touristique, la transformation numérique et l'IA dans le développement d'un tourisme intelligent, le tourisme durable et la transition vers des modèles de développement responsables, ainsi que l'innovation, l'entrepreneuriat et la compétitivité dans le secteur touristique.
De même, la situation et les perspectives du tourisme en Algérie, de façon générale, et le tourisme saharien en particulier, à l'ère des mutations mondiales, les opportunités disponibles pour la valorisation des potentialités touristiques dans la région du Tassili, selon des approches alliant intelligence touristique, durabilité et protection du patrimoine, sont à l'ordre du jour de cette rencontre nationale.

R E.

TLEMCEN

Ouverture des travaux de la 11e Assemblée générale du Réseau des universités de la Route de la Soie

Les travaux de la 11e Assemblée générale du Réseau des universités de la Route de la Soie (SUN) ont débuté dimanche à la Faculté de médecine de l'Université Abou Bekr-Belkaïd de Tlemcen.
Ont pris part à l'évènement des responsables universitaires, des enseignants-chercheurs et des représentants d'établissements d'enseignement supérieur nationaux et étrangers, ainsi que plusieurs ambassadeurs et représentants de missions diplomatiques accréditées en Algérie.
Dans son allocution prononcée à cette occasion, le directeur de la coopération et des échanges interuniversitaires au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abderrahmane Yousfat, a souligné l'importance de renforcer la coopération académique et la recherche scientifique entre les universités membres du réseau, relevant que le choix de Tlemcen pour accueillir cette rencontre témoigne de son importance historique en tant que carrefour d'échanges et de rencontres entre les civilisations.
Il a également mis en avant l'évolution du réseau depuis sa création dans la ville de Gyeongju, en Corée du Sud, passant d'une trentaine d'universités à plus de 80 établissements d'Asie, du Moyen-Orient, d'Europe et d'Afrique, avec la mise en place de structures scientifiques et estudiantines affiliées.
M. Yousfat a, par ailleurs, indiqué que le thème de cette édition, intitulé "Les fils du changement : tisser la coopération sur les Routes de la Soie pour un monde plus résilient", met en évidence l'importance de la coopération universitaire face aux défis transfrontaliers, notamment les changements climatiques et la pression exercée sur les ressources naturelles.
Il a exprimé, dans ce contexte, le souhait de voir cette Assemblée déboucher sur des projets concrets et des programmes de recherche communs, notamment dans les domaines du climat et du développement durable, ainsi que sur le renforcement de la mobilité des étudiants, des doctorants et des enseignants, et l'élargissement de l'ouverture du réseau aux universités africaines.
De son côté, l'ambassadeur de la République de Corée en Algérie, Min Kyung-tae, a mis en avant l'importance de cette rencontre dans le renforcement de la coopération universitaire entre l'Afrique et l'Asie, indiquant que le réseau compte actuellement 87 universités et établissements d'enseignement supérieur issus de 27 pays.
Il a également réaffirmé la disponibilité de l'ambassade de son pays à contribuer au renforcement du partenariat académique entre l'Algérie et la Corée, notamment dans les domaines de la recherche conjointe, des échanges d'étudiants et de l'apprentissage des langues.
Pour sa part, le président du Réseau des universités de la Route de la Soie, Karim Chili, a appelé à faire évoluer la coopération universitaire vers la réalisation de projets de recherche communs, le développement de programmes de mobilité académique et la mise en place de formations sanctionnées par des doubles diplômes.

R E.